

# **RAPPORT ANNUEL de NORTENE S.A. au 30.09.2006**

## **RAPPORT DE GESTION**

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la Loi et aux statuts de notre société, pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2005-2006. Vous trouverez ci-après nos commentaires sur l'activité du Groupe et sur les états financiers consolidés au 30 septembre 2006.

Nous commenterons ensuite les résultats de la société NORTENE S.A. - société holding - avant de vous proposer les différentes résolutions préparées par le Directoire.

Pour actualiser l'évolution du Groupe, nous vous rappelons, à cette date, son organigramme.

## **ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 30 SEPTEMBRE 2006**

Les données chiffrées du Groupe NORTENE sont les suivantes (M€ = millions d'euros) :

- Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe passe de .....93,460 M€ à 119,651 M€ (+ 28 %) (y inclus le chiffre d'affaires de Karibu pour 30,692 M€, soit un chiffre d'affaires de 88,959 M€ à périmètre constant).
- La marge brute passe de .....42,081 M€ à 50,951 M€ (+ 21,08 %) (dont 12,973 M€ attribuables à Karibu)
- Les stocks passent de .....23,066 M€ à 25,786 M€
- Les créances clients passent de ..... 19,187 M€ à 25,282 M€
- Les dettes fournisseurs passent de.....10,196 M€ à 15,863 M€
- Les dettes financières passent de.....27,534 M€ à 36,574 M€.
- Le résultat opérationnel courant passe de.....2,673 M€ à (- 4,872 M€)
- Le coût de l'endettement financier net passe de .....(- 1,454 M€) à (- 2,313 M€)
- Le résultat avant impôt passe de .....1,959 M€ à (- 5 548 M€)
- Le Résultat après impôt passe de ..... 1,030 M€ à (- 4,835 M€).

Les problèmes financiers rencontrés en juin 2006 sont la conséquence d'une année extrêmement difficile en ce qui concerne l'activité Bois - activité essentielle dans la stratégie du Groupe. En effet, les quatre segments : terrasses, piscines hors sol, chalets et saunas seront en forte augmentation de consommation sur les cinq prochaines années en Europe.

Les perspectives du Groupe sur cette activité passent de 17 millions d'euros en 2005 à 40 millions d'euros réalisés en 2006 et 70 millions d'euros prévus en 2009.

Arrivé récemment sur ces marchés, le Groupe n'en a pas prévu toutes les difficultés et notamment celles relatives à l'approvisionnement.

En 2006, deux faits marquants :

- l'explosion du cours des matières premières passant de l'indice 100 en septembre 2005 à l'indice 130 en juillet 2006 pour redescendre sur une perspective d'indice autour de 115 en 2007 ;
- la fragilité des importations indonésiennes, le pays ayant fermé ses exportations entre mars et juillet 2006.

Les conséquences pour le Groupe sont multiples, à savoir :

KARIBU, dont le montage financier devait s'autofinancer, n'a pas généré son prévisionnel à + 2,3 millions d'euros comme annoncé, pour terminer ses comptes à fin septembre 2006 à + 0,438 million d'euros, sans intégrer les refacturations prévues du Groupe pour 1,2 million d'euros.

NORTLAND : son chiffre d'affaires a diminué de plus de 4 millions d'euros et son résultat représente une perte de (- 2,3) millions d'euros à comparer à celui de 2005 qui était de + 0,383 million d'euros.

Dans le même temps, le Groupe a investi 6 millions d'euros dans sa réorganisation, sa modernisation et son développement "Bien-être" en lançant son premier SPA industriel sur le marché européen, en présentant sa première collection de meubles de jardin de la société TRENT et en démarrant ses activités sur Internet avec le lancement grand public de la société ToutJardinDirect.com. Compte tenu des règles IFRS, les coûts sont, pour l'essentiel, demeurés en charges et ont impacté le résultat de l'exercice pour 4,8 millions d'euros. Ces coûts sont non récurrents.

## PERSPECTIVES

Concernant l'année 2007, KARIBU a passé une augmentation de tarif moyen de + 15 %, permettant de retrouver un prévisionnel 2007 plus optimiste à + 1,2 million d'euros, mais toujours assez loin de l'épure initiale et le Groupe NORTENE n'a pu terminer le paiement de son acquisition (actuellement 67 % réglés) pour 49 % des actions détenues à ce jour.

Concernant NORTLAND, une restructuration forte est intervenue dès juillet 2006. Les sources d'approvisionnements indonésiennes ont été transférées sur d'autres pays tropicaux et de nouvelles essences de bois ont été négociées. 2007 devrait donc être une année de transition. Un chiffre d'affaires de l'ordre de 14 millions d'euros et un résultat légèrement positif lui permettent de redémarrer pour 2008 son plan de développement annoncé.

Avant d'entrer dans l'activité et l'évolution des filiales, il nous reste à préciser les accords généraux entre D & P PME IV, le Groupe NORTENE et les actionnaires majoritaires.

Les conditions émises par D & P PME IV sont les suivantes :

- 1<sup>ère</sup> phase : Attribution d'un prêt de 12 millions d'euros pour 10 mois maximum à un taux de 15 % et garanti par une part importante des actifs du Groupe NORTENE.
- 2<sup>ème</sup> phase : - Après audits, émission par NORTENE S.A. d'un emprunt obligataire de 1 200 000 OBSA d'un montant nominal de 10 euros, d'une durée maximale de 5 ans, les bons de souscription d'actions pouvant être exercés à tout moment durant cette période.  
- Emission par NORTENE S.A. d'une action de préférence avec suppression du droit préférentiel donnant droit d'élire trois membres du Conseil de Surveillance.

L'opération, dans son ensemble, est en outre garantie par la cession de 70 % des actions détenues par les majoritaires pour une valeur de 5 € dans le cas où, dans les 14 mois, les OBSA n'auraient pas été émises.

## ACTIVITÉ ET ÉVOLUTION DES FILIALES

L'activité et l'évolution des filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale sont décrites ci-après. Les chiffres d'affaires, RCAI (Résultat Courant Avant Impôt) et résultats nets proviennent des liasses fiscales.

### NORTENE TUNISIE

Nortène Tunisie ne produit plus depuis octobre 2005. Les frais 2006 sont essentiellement dus au loyer de l'entrepôt en fin de bail et aux salaires des ouvriers tunisiens travaillant à l'usine de Phangzo. Le programme de fabrication de cette usine chinoise a pris du retard. Il ne sera totalement abouti qu'à partir de septembre 2007 avec un investissement supplémentaire de 0,6 M€ sur 2007 remboursable par échéance annuelle de 0,200 M€ en 2008-2010.

- Chiffre d'affaires..... 0,047 M€
- Charges d'exploitation..... - 0,236 M€
- Résultat net..... - 0,289 M€

### NORTENE PRO

Année 2006 pénalisée par le transfert des machines tunisiennes et par le retard pris pour les premières fabrications de l'usine chinoise. 2007 devrait voir la rentabilité de Nortène Pro s'améliorer grâce à la montée en puissance de l'usine de Phangzo. 2008 sera l'année de référence. L'investissement 2006 réalisé pour ce transfert a été passé en charges pour un montant de 0,419 M€.

- Chiffre d'affaires..... 2,140 M€

- Résultat d'exploitation..... 0,048 M€
- Résultat net..... 0,012 M€

### **NORTENE JARDINAGE**

La fusion absorption réalisée en avril 2006 entre Nortène S.A. et Nortène Jardin nous a conduit à recentrer l'ensemble de l'activité Jardin France dans cette nouvelle appellation Nortène Jardinage. Nortène Jardinage exploite ainsi l'activité de Nortène Jardin France en gérance libre et l'activité de Jardins de Bastien.

- Chiffre d'affaires..... 10,383 M€
- Résultat d'exploitation..... - 1,838 M€
- Résultat Courant Avant Impôt..... - 1,844 M€
- Résultat net..... - 2,002 M€

La remise aux normes de l'Informatique et les réorganisations logistiques de l'activité Jardinage dans le dépôt de Miramas ont pesé sur l'exercice 2006 pour une charge exceptionnelle de 1,4 M€, afin d'être en mesure d'externaliser notre logistique jardin dès 2007. Cette transformation et son externalisation permettront de réduire nos coûts logistiques de 7 % (26 % en 2006 par rapport à 19 % en 2007) et de retrouver une marge bénéficiaire autour de 3 % avant impôt.

#### Prévisions 2007 :

- Chiffre d'affaires..... 25 M€
- Résultat d'exploitation..... 0,9 M€
- Résultat Courant Avant Impôt..... 0,7 M€

### **OPTIMIS**

Les difficultés rencontrées par la remise en ordre de la logistique de Miramas n'ont pas permis d'exploiter correctement notre activité Pots en 2006 qui végète depuis plusieurs années. Les moules étant maintenant amortis, notre volonté est de finir de vendre les stocks existants (0,361 M€) avant de fusionner cette activité dans Nortène Jardinage et ainsi dégager les synergies nécessaires.

- Chiffre d'affaires..... 0,121 M€
- Résultat d'exploitation..... - 0,087 M€
- Résultat net..... - 0,125 M€

### **NORTENE FLEURS**

Sur la voie du redressement, Nortène Fleurs a réalisé une partie des objectifs fixés, à savoir : réduction drastique des stocks qui sont passés de 2,852 M€ en 2005 à 1,256 M€ en 2006. Une réorganisation structurelle a été entreprise en juillet 2006 pour limiter les charges : suppression d'un entrepôt de 6 000 m<sup>2</sup> et diminution importante des charges de personnel (1,380 M€ en 2005 / 1,027 M€ en 2006 / 0,800 M€ en 2007).

Le prévisionnel 2007 est basé sur un marché en récession de - 8 % avec un chiffre d'affaires de 4 M€ et un résultat légèrement positif à + 0,030 M€.

### **NORTLAND**

Nortland regroupe les activités Bois (terrasses et piscines hors sol) sur la France. Après avoir connu un développement rapide et rentable (chiffre d'affaires 2005 = 18,300 M€ et résultat d'exploitation = 0,939 M€), cette société a dû faire face en 2006 à une réelle crise mettant son activité en danger. La fermeture des frontières indonésiennes sur l'exportation de bois exotiques a arrêté son développement terrasses (- 4 M€) en 2006 et l'augmentation des matières premières (+ 14 %) non répercutée auprès de la grande distribution spécialisée a engendré une perte de 2,284 M€ sur l'exercice 2005-2006.

Pour autant Nortland, après un parcours sans faute entre 2002 et 2005, reste avec de gros potentiels de développement en France. Nous avons entrepris une réorganisation forte en 2006 afin d'assurer un compte d'exploitation 2007 en équilibre, retravaillé le sourcing exotique avec de nouvelles essences moins spéculatives venant du Brésil, et lancé de nouveaux produits sur le secteur terrasses avec des marges en hausse.

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Réalisé 2006</i>	<i>Prévisions 2007</i>
• Chiffre d'affaires.....	13,706.....	12
• Charges d'exploitation.....	- 15,518.....	- 11,600

- Résultat d'exploitation..... - 1,791 .....0,400
- Résultat Courant Avant Impôt..... - 2,040 .....0,150

### **UBBINK BV**

Aujourd'hui, l'ensemble des activités du Groupe Nortène concernant les bassins et les fontaines décoratives est regroupé sous la marque Ubbink.

Ubbink BV, sur l'exercice 2006, possède trois filiales à 100 % :

- Allemagne ..... Ubbink Garten GmbH
- Belgique ..... Ubbink Vijver & Tuin
- Angleterre ..... Ubbink Gardening Ltd.

Depuis octobre 2006, une quatrième filiale vient s'intégrer dans l'organisation Ubbink, à savoir : Ubbink France traitée jusqu'alors séparément.

Ubbink France a été cédée à Ubbink BV par NORTENE S.A. au prix de 800 000 euros.

L'activité Spas a pour organisation juridique AWPS BV - nouvelle filiale du Groupe Ubbink à 100 % - qui exploite la marque Spa Motion.

### UBBINK BV

*Réalisé 2006 (en millions d'euros)*

- Chiffre d'affaires..... 38,774
- Résultat d'exploitation..... 1,797
- Résultat net..... 0,967

### UBBINK France

*Réalisé 2006 (en millions d'euros)*

- Chiffre d'affaires..... 4,124
- Résultat d'exploitation..... - 0,264
- Résultat net..... - 0,307

UBBINK est, depuis le mois de février 2006, la première marque en Europe en valeurs et en volumes selon le panel GFK. Ainsi, les derniers lancements de produits Powermax et Filtramax ont permis à cette marque européenne de prendre le leadership. L'année 2007 a pour objectif de conforter Ubbink en 1<sup>ère</sup> place Europe en maintenant ses investissements sur de nouveaux produits pompes de bassins et, en association avec un distributeur, de démarrer sa première campagne TV en Allemagne.

Ubbink France - 1<sup>ère</sup> marque de bassins en France - a marqué un pas en 2006 avec sa nouvelle organisation des ventes et son transfert logistique sur l'Europe du Nord (investissement Commercial et logistique 2006 = 0,5 M€).

Les prévisions consolidées 2007 intégreront l'activité France, à savoir (*en millions d'euros*) :

- Chiffre d'affaires..... 43,5
- Résultat d'exploitation..... 2
- Résultat net..... 1,1

### AWPS BV

Filiale à 100 % de Ubbink BV, AWPS BV a pour objet le lancement de la branche Spas dans la partie activité "Bien-être", en complément des piscines hors sol thalasso en développement chez Nortland et de l'activité Saunas chez Karibu.

Le premier spa conçu à 100 % par le Groupe Nortène a vu le jour au démoulage en septembre 2006 et le début de sa fabrication industrielle interviendra dès le mois de mai 2007. Cette période de tests devra permettre de monter en puissance pour démarrer une commercialisation sur les années 2008 et 2009.

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Réalisé 2006</i>	<i>Prévisions 2007</i>
· Chiffre d'affaires.....	0,150	0,4
· Résultat d'exploitation.....	- 0,023	0,020
· Résultat net.....	- 0,022	0

## **NORTENE LTD**

Fin 2005, Nortène Ltd a signé un contrat de location de la marque Nortène, pour une durée de 20 ans, avec la société Solus - son principal client sur le marché anglais - pour distribuer ses produits de jardin auprès des garden-centers.

La fermeture de Nortène Ltd a entraîné des charges exceptionnelles liées à certaines dévaluations de stocks produits et de PLV pour un montant de - 0,745 M€ et une charge financière de dôture de - 0,141 M€.

L'activité de Nortène Ltd est donc définitivement arrêtée.

## **APOLLO GARDENING LTD**

La réorganisation du Groupe U.K., après la fermeture de Nortène Ltd, a généré des coûts exceptionnels de structures sur la société Apollo Gardening pour 0,4 M€.

La nouvelle Direction Générale, en poste depuis mai 2005, commence à développer de nouveaux clients et promet un retour à l'équilibre dès septembre 2007.

- Chiffre d'affaires..... 5,289 M€ (+ 24 % par rapport à 2005)
- Résultat d'exploitation..... - 0,519 M€
- Résultat Courant Avant Impôt..... - 0,603 M€
- Résultat net..... - 0,604 M€.

### Prévisions 2007 :

- Chiffre d'affaires..... 6,5 M€ (+ 20 %)
- Résultat d'exploitation..... 0,085 M€
- Résultat Courant Avant Impôt..... 0 M€.

## **TRENT**

Trent s'inscrit dans la stratégie développement du Groupe NORTENE. L'aménagement de la Terrasse connaît, en Europe et pour 5 ans minimum, une forte croissance et vient compléter la stratégie Terrasse initiée par Nortland.

L'investissement du Groupe Nortène sur l'exercice 2006 est de 0,650 M€ et comprend le lancement Marketing et commercial de l'activité, la création des collections de mobiliers de jardin et les actions publicitaires indispensables au démarrage. Les ambitions du Groupe sur les 3 prochaines années sont de l'ordre de 8 M€ de chiffre d'affaires avec un retour sur investissement de l'ordre de 7 %.

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Réalisé 2006</i>	<i>Prévisions 2007</i>
· Chiffre d'affaires.....	0,949.....	2
· Charges d'exploitation.....	- 1,223.....	- 1,800
· Résultat d'exploitation.....	- 0,273.....	0,100
· Résultat Courant Avant Impôt.....	- 0,304.....	0,050
· Résultat net.....	- 0,304	

## **TOUT JARDIN DIRECT**

[ToutJardinDirect.com](http://ToutJardinDirect.com) est le site généraliste grand public du Groupe NORTENE. Démarré en avril 2006, ce site a nécessité des investissements importants tant en terme de besoins de trésorerie que d'investissements. La totalité des coûts a été passée en charges soit 0,8 M€. Cela comprend la mise au point informatique, la création du site, la logistique et des frais de marketing et de publicité. Un million de clips sont arrivés sur le site, ce qui a généré en 4 mois un chiffre d'affaires de 0,84 M€ et un Résultat Courant Avant Impôt de - 0,88 M€. Les perspectives 2007 sont sensiblement à l'équilibre avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 2 M€ et un résultat à - 0,063 M€.

ToutJardinDirect.com a pour objectif, dans les années futures, d'être l'un des leaders des sites Jardin en Europe.

Sous forme juridique d'une SAS convention croupier, Tout Jardin Direct deviendra, dès mars 2007, filiale apparente du Groupe Nortène.

## **KARIBU**

Karibu - n° 1 allemand du chalet de jardin avec plus de 70 000 unités vendues - a intégré le Groupe en décembre 2005 pour accélérer la synergie Bois du Groupe NORTENE et apporter, par son activité

Saunas, l'une des trois futures activités majeures du développement "Bien-être" du Groupe Nortène pour les années 2009-2010 (Saunas, Piscines hors sol thalasso, Spas).

Karibu a été acheté sur la base de la moyenne de son résultat 2004 et 2005 multiplié par 8, soit une valeur d'achat estimée autour de 12 M€. Le bilan certifié à fin 2005 a généré plus d'un million d'euros de résultat supplémentaire non prévu, ce qui a porté la valeur de Karibu à 15 M€. Le Groupe Nortène, contestant la valeur du bilan 2005, a demandé un arbitrage dont les conclusions ont fixé, fin septembre 2006, la valeur négociée définitive de Karibu à 13,7 M€. Le Groupe Nortène ayant versé 9,2 M€ en décembre 2005 se devait donc de compléter la somme déjà versée par 4,5 M€ en octobre 2006.

N'ayant pas réalisé son augmentation de capital prévue et rencontrant des difficultés de trésorerie quasi insurmontables, le Groupe Nortène a négocié un délai à fin décembre 2007 pour monter à 100 % du capital, acceptant, dans la période de transition, de redescendre à 49 % du capital avec remboursement du trop payé, soit 2,3 M€, actuellement contesté par les actionnaires allemands.

L'activité de Karibu, pendant l'exercice 2005-2006, n'est pas à la hauteur du business plan communiqué par les dirigeants co-actionnaires. En effet, Karibu s'était engagé à produire un business plan 2005-2010 ayant respectivement des résultats nets de 1,9 M€ (2006), 2,2 M€ (2007), 2,48 M€ (2008), 2,7 M€ (2009), 3,1 M€ (2010).

La réalité 2006 est tout autre et le prévisionnel 2007 aussi.

(en millions d'euros)	Réalisé 2005 sur 9 mois)	Réalisé 2006	Prévisions 2007
- Chiffre d'affaires .....	25,277 .....	30,691 .....	29
- Résultat d'exploitation .....	2,730 .....	1,281 .....	1,2
- Résultat net .....	2,570 .....	0,437 .....	0,7

Concernant 2006, Karibu n'a pas intégré dans ces comptes les factures de développement Marketing et Commercial ainsi que les frais de gestion et de comptabilité prévus à 1,2 M€ et ramenés, après accord, à 0,6 M€.

En synthèse, nos co-actionnaires allemands considèrent que le Groupe NORTENE n'a pas rempli sa promesse de prendre 100 % de KARIBU. Le Groupe NORTENE, lui, considère que, malgré la crise du bois en 2006 (incidence sur les achats = 0,9 M€), KARIBU n'est pas en ligne avec ses engagements formels de résultats. La faiblesse des résultats 2006 a fragilisé le Groupe et, sans doute, explique pour une part le retrait des banques France sur la reconduction du contrat cash-pooling existant depuis trois ans. Une décision devra être prise avant la fin décembre 2007.

## SCI BOIS DE LA PIE

C'est la Société Civile Immobilière du Groupe Nortène qui, au travers d'un crédit-bail, possède le nouveau centre logistique de Miramas.

La logistique de la société Nortène Jardinage étant, depuis février 2007, externalisée, l'entrepôt de Miramas est actuellement en vente à la société Concerto Développement avec reprise du crédit-bail et versement d'une soulte de 1,1 million d'euros H.T.

Dans ce cadre d'externalisation, l'ensemble des salariés de l'entrepôt a été transféré à la société Lorafret le 2 février 2007.

## INFORMATIONS SOCIALES

- **Effectif**

L'effectif moyen du Groupe NORTENE se ventile comme suit :

Exercice	Cadres	Non cadres	Total	Personnel MAD
2006	60	357	<b>417</b>	55
2005	54	210	<b>264</b>	43

L'embauche se fait en général en contrat à durée indéterminée. Il est fait appel à des contrats à durée déterminée et à du personnel extérieur durant la période haute d'activité.

Les licenciements survenus au cours de l'exercice ont pour motif essentiel la réorganisation des sociétés ou des services. Quelques départs ont pour origine un motif personnel.

- **Durée de travail**

La durée hebdomadaire de travail est de :

- 35 heures ..... en France
- 37,20 heures ..... en Grande Bretagne
- 37 heures ..... en Hollande
- 37 heures ..... en Allemagne.

- **Sous-traitance**

Le Groupe a eu recours à de la sous-traitance au cours de l'exercice 2005-2006. L'impact de la charge correspondante est de l'ordre de 1 108 K€.

- **Formation**

Les dépenses de formation du personnel sont de l'ordre de 159 K€.

- **Emploi et Insertion des travailleurs handicapés**

Le Groupe NORTENE a employé 1 salarié handicapé sur l'exercice 2005-2006.

Par ailleurs, le Groupe NORTENE a, depuis des années, développé des relations privilégiées avec des C.A.T. (Centres d'Aide par le Travail). Au cours de l'exercice 2005-2006, des achats de l'ordre de 1,3 M€ ont été effectués auprès de ces établissements.

- **Égalité professionnelle**

Le Groupe NORTENE offre une égalité de chance aux hommes et aux femmes tant au niveau du recrutement que de l'avancement de carrière.

## ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE

- ⇒ Fusion absorption de Nortène Jardin par Nortène S.A. (Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2006) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre 2005.
- ⇒ Exploitation de la marque Nortène en location gérance dans la société Nortène Jardinage anciennement Les Jardins de Bastien. Démarrage le 1<sup>er</sup> juin 2006.
- ⇒ Karibu : voir le paragraphe "Actifs et passifs éventuels" de la note sur les états financiers consolidés ainsi que le paragraphe "Karibu" du rapport de gestion.
- ⇒ Nortland : voir le paragraphe "Nortland" du rapport de gestion.
- ⇒ Usine de Chine : retard du démarrage de cette usine qui n'a pas permis de fabriquer l'ensemble des quantités nécessaires. Un investissement complémentaire pour intégrer la fabrication dans l'activité jardin devra être apporté autour de 600 000 euros, pour des fabrications commençant en juillet 2007.
- ⇒ Miramas : voir le paragraphe "SCI Bois de la Pie" du rapport de gestion.
- ⇒ Trésorerie Groupe Nortène : voir les conditions émises par D & P PME IV dans le paragraphe "Prévisions" du rapport de gestion.
- ⇒ Tout Jardin Direct : sous convention de croupier, Tout Jardin Direct sera intégré à 100 % dans l'organigramme du Groupe dès mars 2007. Voir le paragraphe "Tout Jardin Direct" du rapport de gestion.
- ⇒ Sous mandat ad hoc, un protocole de conciliation a été entériné par un jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre le 27 décembre 2006. Lors de ce jugement, outre les conditions particulières contractées entre le Groupe NORTENE et le Fonds D & P PME IV, un accord a été rendu entre le Groupe et les Banques France. Celles-ci, sous l'égide de Maître Didier SEGARD, ont accepté de moratorier la quasi-totalité de leurs concours court et moyen termes sur sept ans (20,5 millions d'euros) dont une franchise de 24 mois ; cet accord étant néanmoins subordonné à la souscription des OBSA. Dans cette attente, les Banques ont accepté de suspendre l'exigibilité de leur concours pour une durée initiale de 10 mois, prolongée de 4 mois supplémentaires dans certains cas.

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de R & D du Groupe Nortène concernent la mise au point de gammes de produits.

## PORTEFEUILLE DE MARQUES

Les différentes acquisitions du Groupe permettent aujourd'hui de posséder un portefeuille de marques leaders sur les différents pays européens (Nortène, Ubbink, Netlon Gardening UK).

En Europe, Nortène est la première marque du Jardin et Ubbink la première marque des bassins.

### DEGRÉ D'EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ

Les cours de matières premières viennent de plus en plus peser sur un Groupe vivant essentiellement de négoce et de transformation du bois.

Le niveau d'activité du Groupe est très lié à la météo ; cet élément est difficilement gérable pour une activité saisonnière fortement concentrée sur le printemps.

Le risque de change EUR/ USD fait l'objet d'une couverture de change.

### RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

L'acquisition de la société allemande KARIBU (2 usines à Brême et Berlin) repositionne le Groupe dans l'univers industriel. L'activité de KARIBU, exclusivement dans la filière Bois (fabrication et commercialisation), ne pose pas de problème d'environnement.

Toutes les autres sociétés du Groupe pratiquent le négoce.

### CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

La cotation du titre à la Bourse a fluctué entre 22,40 € au plus bas et 30,48 € au plus haut pendant l'exercice 2005-2006.

Au 30 septembre 2006, la société DOMOPHI détenait 34,68 % du capital social, Dominique VITOU en détenait 17,38 %, Joseph GOURLET 5,23 %, KELLY 7,40 % et Philippe WALLON 12,92 %.

A fin décembre 2006, le Groupe KELLY ne possédait plus d'actions du Groupe NORTENE.

### ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS

Au 30 septembre 2006, NORTENE SA détenait les participations suivantes :

- 100 % .....de Nortène Jardinage
- 100 % .....de Optimis
- 100 % .....de Nortène Fleurs
- 100 % .....de Tout Jardin Direct
- 100 % .....de Ubbink France
- 99 % .....de Nortène Pro
- 95 % .....de Nortland
- 99 % .....de la Sci Bois de la Pie
- 50 % .....de Trent
- 100 % .....de Ubbink Garden BV
- 100 % .....de Ubbink Gardening UK
- 100 % .....de Apollo Gardening
- 99,25 % .....de Nortène Ltd
- 92,48 % .....de Nortène Tunisie
- 67 % .....de Karibu

### ORGANES SOCIAUX

Nous vous rappelons que :

- les membres du Conseil de Surveillance sont :
  - Président .....Dominique VITOU
  - Vice-Président .....Philippe LEPERS
  - Membres .....Joseph GOURLET
  - .....Jean-Christophe RAUD
- les membres du Directoire sont :
  - Président .....Philippe WALLON
  - Membres .....Jean-Luc HEYMANS
  - .....Jean-Luc VAILLANT

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Nous vous demandons de les renouveler pour une durée de six années.

Les mandats, fonctions et rémunérations des membres des organes sociaux sont détaillés en annexe.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat consolidé (part du Groupe) s'élève à ..... - 4 763 767 €

Le résultat de la société mère NORTENE S.A. s'élève à ..... 76 516 €

Le Directoire vous propose d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- 5% au poste «réserve légale», soit la somme de ..... 3 825,80 €

- le solde, soit la somme de ..... 72 690,20 €  
au poste «report à nouveau»

Au titre des trois derniers exercices il a été distribué par action les dividendes suivants :

Exercices	Dividende net	déjà versé	Revenu Réel
2002-2003	0,67 €	0,335 €	1,005 €
2003-2004	0,88 €		0,88 €(*)
2004-2005	Néant		

(\*) donnant droit à l'abattement de 50 % pour les personnes physiques

## TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article 148 du Décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices (Voir page 41).

## RAPPORT CONTROLE INTERNE

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

**Le Directoire vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.**

Le Directoire

## Honoraires des Commissaires aux Comptes pour l'exercice clos au 30.09.2006

	LELARGE		KPMG	
	Montant €	%	Montant €	%
<b>Audit</b>				
Certification des comptes	30 000	15,99 %	157 663	84,01 %
Missions accessoires				
<b>Sous-total</b>	<b>30 000</b>	<b>15,99 %</b>	<b>157 663</b>	<b>84,01 %</b>
<b>Autres prestations</b>				
Juridique, fiscal, social				
Technologies de l'information				
Audit interne				
Honoraires Fusion NSA-NJ	4 000	5,59 %	67 500	94,41 %
<b>Sous-total</b>	<b>4 000</b>	<b>5,59 %</b>	<b>67 500</b>	<b>94,41 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>34 000</b>	<b>13,12 %</b>	<b>225 163</b>	<b>86,88 %</b>

## Rémunérations des membres du Directoire

En euros

### DIRIGEANTS DE NORTENE ( publication nominative)

	P. Wallon	JL. Heymans	JL. Vaillant
<b>NORTENE</b>			
Salaire	232 500		
Bonus	32 123		
Jetons			
Autres			
Avantages nat.	5 904		
Engagements	12 mois		
	(salaire + prime) (*)		
<b>NORTENE JARDINAGE</b>			
Salaire		234 427	112 002
Bonus		9 178	18 356
Jetons			
Autres			
Avantages nat.		8 233	
Engagements		12 mois	12 mois
		(salaire + prime) (*)	(salaire + prime) (*)
	270 527	251 838	130 358

(\*) en cas de révocation ou licenciement hors faute grave

## Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

En euros

### DIRIGEANTS DE NORTENE ( publication nominative)

	D. Vitou	J. Gourlet	P. Lepers	JC. Raud
<b>NORTENE</b>				
Rémunération	27 441			
Bonus				
Jetons				
Autres				
Avantage nat.				
	27 441	0	0	0

## **RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne.**

En application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, le Président du Conseil de Surveillance vous présente, dans le présent rapport :

- les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil,
- ainsi que les procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en oeuvre est en cours au sein de votre société.

Ce rapport a été établi avec l'appui des différents acteurs de la politique et des procédures de contrôle interne au sein du Groupe NORTENE, à savoir :

- le Directoire et les Managers des différentes entités du Groupe
- la Direction Financière qui gère par ailleurs les systèmes d'information
- les Départements comptables des différentes entités du Groupe
- les Responsables de budgets.

### **◆ Gouvernement d'entreprise et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil**

La société Nortène est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Les statuts disposent que le Conseil de Surveillance comprend entre 3 et 18 membres. A ce jour, le Conseil est composé de 4 membres.

La société est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de Surveillance. La liste des mandats des membres des organes sociaux est annexée au rapport de gestion.

- Règles spécifiques de fonctionnement et d'organisation du Conseil et application :  
Les délais moyens de convocation du Conseil constatés sont de 15 jours.
- Fréquence des réunions du Conseil et taux moyen de présence des membres :  
Le Conseil de Surveillance s'est réuni sept fois au cours de l'exercice 2005-2006 pour traiter essentiellement des sujets suivants :
  - Examen des comptes sociaux et consolidés pour l'exercice clos au 30 septembre 2006,
  - Examen des rapports d'activité établis par le Directoire,
  - Octroi de garanties,
  - Rémunération des membres du Directoire,
  - Projet de fusion de Nortène Jardin,
  - Autorisation de conventions réglementées,
  - Examen des projets de développement et des financements,
  - Examen des problèmes de trésorerie et des remèdes à y apporter.

Le taux moyen de présence des membres du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2005-2006 a été de 82 %.

### **◆ Objectifs du contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société et le Groupe ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les

orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;

- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

#### ◆ **Organisation générale du contrôle interne**

Le contrôle interne du Groupe NORTENE est fondé sur la dualité. La Direction Générale initie les procédures et les rend obligatoires, tandis que les Directions fonctionnelles et opérationnelles jouent un rôle d'exécution, de contrôle, de conseil et d'expertise.

Le présent rapport présente les points clés du contrôle interne du Groupe NORTENE, à savoir :

- Les pouvoirs du Directoire et les délégations données par celui-ci
- L'organisation administrative de la société, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable
- Le contrôle interne

#### • ***Pouvoirs du Directoire et Délégations***

La société mère est régie par un Directoire composé de 3 membres.

- Philippe Wallon - Président du Directoire - supervise la stratégie globale du Groupe et valide les prévisions,
- Jean-Luc Heymans dirige les filiales du Nord (Hollande, Allemagne, Belgique),
- Jean-Luc Vaillant est responsable des Achats du Groupe Nortène. Il assure le sourcing combien important pour le Groupe.

Au sein de chaque filiale, une structure fonctionnelle et hiérarchique complète assiste le dirigeant dans l'accomplissement des objectifs stratégiques assignés à la filiale.

Les différents organes concourent au contrôle interne.

Un second niveau de contrôle est constitué par l'activité de la Direction Financière du Groupe. Celle-ci organise et rationalise le Groupe ; elle gère par ailleurs les risques liés à l'activité. Elle est notamment en charge de :

- La gestion du réseau informatique
- La gestion de la trésorerie du Groupe à travers une trésorerie centralisée par la société mère
- La gestion des risques financiers (taux de change...)
- La rationalisation de la structure et de l'organisation du Groupe
- L'animation des processus de planification
- L'analyse des coûts et des écarts
- Le contrôle de la cohérence des restitutions des systèmes d'information financière

Un recoupement des données permet une analyse critique des performances et des risques liés à chacune des activités.

- ***Organisation administrative de la société, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable***

La structure comptable centrale du Groupe NORTENE :

- définit la doctrine comptable et l'élaboration des états financiers consolidés
- contrôle les services comptables des différentes entités du Groupe
- gère la fiscalité des filiales françaises et le social de certaines d'entre elles
- gère le processus de consolidation des comptes
- gère la coordination avec les Commissaires aux Comptes et la mise à leur disposition des informations utiles à l'exécution de leurs diligences.

Pour l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable, le Groupe NORTENE a mis en place :

- une procédure de collecte et de traitement des données de base de l'information financière
- une procédure de remontée d'information et de vérification des ventes des différentes entités du Groupe
- une procédure de reporting mensuel des performances commerciales et financières de chacune des entités
- une procédure visant à garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes comptables, et donne une vision sincère de l'activité et de la situation de la société
- une procédure visant à assurer la disponibilité des informations financières, leur sauvegarde et leur archivage.

- ***Contrôle interne***

NORTENE S.A. révisé et adapte régulièrement ses procédures de contrôle interne. Celles-ci couvrent les domaines suivants : Management général, Commercial, Achats & Opérations, Ressources humaines et Finances & Administration. Elles permettent la maîtrise du risque, sans pour autant alourdir inutilement le fonctionnement de la société. Se basant sur ce cadre général, les filiales mettent en place des procédures adaptées à leurs situations spécifiques.

Les délégations de pouvoirs, les structures hiérarchiques et les définitions de fonctions permettent d'assurer la mise en œuvre et l'application des règles de contrôle interne.

- ◆ **IFRS**

Le Groupe NORTENE a clôturé son premier exercice sous le référentiel IFRS au 30-09-2006. Un bilan d'ouverture au 01-10-2004 a été établi et les comptes de l'exercice clos au 30-09-2005 ont été retraités en référentiel IFRS. Ces données ont été publiées au BALO.

Les annexes consolidées des comptes au 30-09-2006, présentent une nouvelle fois les comptes consolidés 2005 retraités en référentiel IFRS.

Pour plus de détails, notamment sur la nature et la justification des retraitements du bilan d'ouverture au 01-10-2004 ou la transition au 30 septembre 2005, le lecteur se reportera au BALO - bulletin n° 108 du 08-09-2006 qui incluait une information exhaustive.

Dominique VITOU  
Président du Conseil de Surveillance

# NORTENE S.A.

## États financiers annuels consolidés Arrêtés au 30 septembre 2006

NORTENE S.A.  
COMPTES CONSOLIDÉS 30.09.2006  
BILAN  
En K€

<b>ACTIF</b>	<b>Sept 06</b>	<b>Sept 05</b>
Goodwill	10 419	1 620
Autres immobilisations incorporelles	1 309	1 335
Immobilisations corporelles	7 298	6 302
Immeuble de placement	3 200	1 100
Autres actifs financiers	242	190
Impôts différés	3 441	1 216
Autres actifs long terme	0	0
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>25 909</b>	<b>11 763</b>
Stocks et en-cours	25 786	23 066
Clients et autres débiteurs	25 282	19 187
Autres créances	5 119	4 432
Autres actifs courants	0	0
Disponibilités	1 407	2 482
<b>Total Actifs courants</b>	<b>57 594</b>	<b>49 167</b>
<b>Total Actif</b>	<b>83 503</b>	<b>60 930</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Sept 06</b>	<b>Sept 05</b>
Capital	3 314	2 681
Primes liées au capital	4 436	1 422
Autres réserves	3 679	5 453
Réserve de conversion	57	53
Résultats accumulés	-4 764	962
<b>Total Capitaux propres, part du Groupe</b>	<b>6 722</b>	<b>10 571</b>
Réserves	410	1 309
Réserves de conversion		0
Résultat hors Groupe	-71	68
<b>Total Intérêts minoritaires</b>	<b>339</b>	<b>1 377</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 061</b>	<b>11 948</b>

Provisions	1 389	1 650
Emprunts et dettes financières	10 377	4 403
Impôts différés	1 143	605
Autres passifs long terme	0	0
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>12 909</b>	<b>6 658</b>
Fourisseurs et autres créditeurs	36 007	18 818
Provisions	806	252
Passif d'impôts exigibles	523	116
Autres dettes	0	7
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an	2 728	1 399
Crédits à court terme et banques	23 469	21 732
<b>Total Passifs courants</b>	<b>63 533</b>	<b>42 324</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>76 442</b>	<b>48 982</b>
<b>Total Passif</b>	<b>83 503</b>	<b>60 930</b>

**NORTENE S.A.**  
**COMPTES CONSOLIDÉS 30.09.2006**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**  
**En K€**

<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>Sept 06</b>	<b>Sept 05</b>
Chiffre d'affaires	119 651	93 460
Autres produits de l'activité	297	76
<b>Total produits</b>	<b>119 948</b>	<b>93 536</b>
Achats consommés	-68 997	-51 455
Charges externes	-35 492	-23 692
Charges de personnel	-17 582	-12 741
Impôts et taxes	-667	-633
Dépréciations	-2 324	-2 293
Provisions	-798	-225
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	765	-36
Autres produits et charges d'exploitation	275	212
<b>Total charges</b>	<b>-124 820</b>	<b>-90 863</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-4 872</b>	<b>2 673</b>
Résultat sur cession de participations consolidées	0	0
Autres produits et charges opérationnels	1 637	794
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3 235</b>	<b>3 467</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-2 313	-1 454
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-2 313</b>	<b>-1 454</b>
Autres produits et charges financiers	0	-54
Résultat des mises en équivalence	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-5 548</b>	<b>1 959</b>
Impôts sur le résultat	713	-929

<b>Résultat après impôt</b>	<b>-4 835</b>	<b>1 030</b>
Part du Groupe	-4 764	962
Part des minoritaires	-71	68
<hr/>		
Nombre d'actions	1 104 644	893 800
Stock-options	53 628	0
Résultat par action	-4,31	1,08
Résultat dilué par action	-4,11	1,08

**NORTENE SA**  
**COMPTES CONSOLIDES 30-09-2006**  
**TABLEAU DE FLUX**

Libellés	Sept 06 En K€	Sept 05 En K€
Résultat	-4 835	1 030
Elimination -Ajustement juste valeur immeuble de placement	-2 100	0
Elimination des amortissements et provisions	2 395	2 182
Elimination des plus ou moins-values de cessions	211	-869
<b>Capacité autofinancement après coût financier net et impôt</b>	<b>-4 329</b>	<b>2 343</b>
Elimination des impôts	-713	929
Elimination coût endettement financier	2 313	1 454
<b>Capacité autofinancement avant coût financier net et impôt</b>	<b>-2 729</b>	<b>4 726</b>
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	5 974	-5 059
Impôts payés	-1 042	-783
<b>Flux net généré par (affecté) l'activité (A)</b>	<b>2 203</b>	<b>-1 116</b>
Acquisitions d'immobilisations	-2 656	-1 282
Cessions d'immobilisations	501	1 305
Frais fusion imputés sur capitaux propres	-208	0
Incidence des variations de périmètre	-9 431	-18
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements (B)</b>	<b>-11 794</b>	<b>5</b>
Distribution de dividendes par la société mère	0	-716
Dividendes versés aux minoritaires	0	-241
Augmentation (réduction) de capital (hors incorp. réserves)	0	763
Incidence du taux de change sur le financement des filiales	0	34
Emissions d'emprunts	9 128	0
Remboursements d'emprunts	-2 026	-1 759
Intérêts versés	-2 190	-1 448
Variation du financement court terme	-2 691	2 246
Variation du financement factor	7 955	0
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement (C)</b>	<b>10 176</b>	<b>-1 121</b>
<b>Incidence de la variation des taux de change (D)</b>	<b>-5</b>	<b>-6</b>
<b>Variation de trésorerie (A)+ (B) + (C)+ (D)</b>	<b>580</b>	<b>-2 238</b>
<hr/>		
Trésorerie et équivalent de trésorerie d'ouverture	-41	2 197
Trésorerie et équivalent de trésorerie de clôture	539	-41
<hr/>		
Trésorerie positive	1 407	2 482
Trésorerie négative et autres valeurs	-868	-2 523
Trésorerie clôture	539	-41

<b>NORTENE SA</b>				
<b>COMPTES CONSOLIDES 30-09-2006</b>				
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>En K€</b>				

Eléments	30 septembre 2006		30 septembre 2005	
	Part du	Part des	Part du	Part des
	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires
<b>K propres consolidés à l'ouverture</b>	<b>10 571</b>	<b>1 377</b>	<b>9 521</b>	<b>1 527</b>
Dividendes par la société mère	0	0	-716	0
Dividendes par les filiales	0	0	0	-241
Variation K et souscription	632	0	240	19
Prime liée au capital	3 014	0	486	0
Réaffectation des réserves	-3 646	0	0	0
Imputation frais de fusion	-208	0	0	0
Ajustement Pension sous conso UBBINK BV	130	0		
Variation de l'écart de conversion	4	0	50	5
Var. taux d'intérêt - Réserve consolidé	967	-967	4	-4
Autres variations et reclassements	22	0	24	4
Résultat de la période	-4 764	-71	962	68
<b>K propres consolidés fin de période</b>	<b>6 722</b>	<b>339</b>	<b>10 571</b>	<b>1 377</b>

# **NORTENE S.A.**

## Notes sur les états financiers consolidés

### **1- Informations sur l'entité présentant les états financiers**

NORTENE S.A. - la société mère du Groupe NORTENE - est une holding financière cotée sur Euronext au compartiment C.

NORTENE S.A. est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance enregistrée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre. Son siège social est situé au 160 rue Anatole France à Levallois Perret (92300).

NORTENE S.A. anime un ensemble de filiales spécialisées dans la distribution d'articles de jardin.

Le Groupe a une implantation européenne (France, Pays-Bas, Allemagne, Belgique et Angleterre).

Les comptes annuels couvrant la période du 01.10.2005 au 30.09.2006 sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ils sont disponibles sur demande au siège social de la société.

### **2- Déclaration de conformité**

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 1<sup>er</sup> octobre 2005 / 30 septembre 2006 sont établis selon les normes IFRS.

Ce sont les premiers comptes publiés par le Groupe selon le référentiel IFRS. Ils comprennent, à titre comparatif, le compte de résultat et le bilan au 30 septembre 2005. Les informations relatives au bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> octobre 2004 et les impacts de la transition aux IFRS sont données en note 5.

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire du 8.02.2007.

### **3- Principales méthodes comptables**

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

#### ***Base de préparation des états financiers***

Les états financiers consolidés du Groupe NORTENE ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 30.09.2006. Les états financiers

consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'immeuble de placement et de certains instruments financiers évalués à leur juste valeur.

Les normes IFRS en vigueur sont appliquées par le Groupe. Le Groupe n'anticipe pas sur l'application de normes IFRS non encore obligatoires.

Les nouvelles normes internationales entrées en vigueur et/ou amendées au 1<sup>er</sup> janvier 2006 n'ont pas eu d'incidence et n'ont pas entraîné de changement de méthode pour le Groupe, à savoir particulièrement l'IAS 32 et 39.

### ***Méthodes de consolidation***

- *Filiales*

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intra-Groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le périmètre de consolidation est communiqué en note 28.

- *Transactions avec les intérêts minoritaires*

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un goodwill qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondant à la valeur comptable des actifs nets.

- *Co-entreprises*

Il n'y a pas de co-entreprises dans le Groupe.

### ***Informations sectorielles***

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe Nortène couvre principalement trois secteurs :

- Jardin
- Bois
- Eau.

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

Le Groupe Nortène opère principalement dans quatre zones :

- France
- Hollande et Belgique
- Allemagne
- Angleterre.

Nortène a choisi comme secteur d'information primaire la segmentation géographique et comme secteur secondaire la secteur d'activité.

### ***Conversion des comptes en devises des filiales***

Les comptes de toutes les entités du Groupe (aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper- inflationniste), dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

1. les éléments d'actifs et passifs sont convertis au cours de clôture à la date de chaque bilan
2. les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au taux de change moyen et
3. toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et d'autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres lors de la consolidation.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

### ***Immobilisations corporelles***

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Il peut également englober les transferts en provenance des capitaux propres, des pertes/profits sur des couvertures de flux de trésorerie liées à des achats d'immobilisations corporelles en devises.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable.

Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif (ou son montant réévalué) à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée comme suit :

- - Constructions .....20 – 25 ans
- - Agencement et installations .....8 – 10 ans
- - Installations techniques, matériels et outillages ....5 – 10 ans
- - Matériels de transport.....4 – 5 ans
- - Mobilier et matériel de bureau .....4 – 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Cette valeur recouvrable estimée est, le cas échéant, donnée par référence à des expertises externes.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

### ***Immeubles de placement***

Le Groupe a évalué, lors de la transition, ses immeubles de placement, notamment le bâtiment de Lille, à leur juste valeur. Les justes valeurs sont déterminées par référence à des sources ou expertises externes à la société. ; cette valeur a été réactualisée au 30.09.2006.

### ***Immobilisations incorporelles***

- *Goodwill*

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition.

Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Le test de dépréciation est réalisé par référence aux cash-flows futurs actualisés de la filiale ou l'activité concernée. Le test est effectué par société, sachant que chaque société correspond à une activité et à une zone d'intervention. Le taux d'actualisation correspond au WACC avant impôt du Groupe. Les pertes de valeur sont imputées par priorité sur le goodwill puis, le cas échéant, sur les actifs corporels.

Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Si Nortène relève en cours d'année des « indices de perte de valeur », un test de dépréciation sera le cas échéant réalisé en cours d'exercice, sans attendre le test annuel qui est réalisé de façon plus systématique.

- *Logiciels*

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre 1 et 5 ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'il sont encourus.

Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables ayant un caractère unique, qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles.

- *Delivery rights*

Les sommes versées pour obtenir certains référencements ou contrats pluriannuels sont, le cas échéant, activées en droits incorporels et amorties sur la durée du contrat.

Lorsque le référencement inclut la reprise de matériels publicitaires ou de stocks du fournisseur précédent, ces derniers sont valorisés à leur juste valeur et le cas échéant reclassés en stocks.

- *Frais de développement*

Les sommes engagées dans la mise au point de nouveaux produits ou modèles sont activées, dès lors que les produits ou modèles concernés ont de sérieuses chances de mise sur le marché et notamment dans la mesure où le Groupe attend de ces produits une rentabilité suffisante.

## **Actifs financiers**

La classification des actifs financiers dans l'une des catégories suivantes se fait lors de la comptabilisation initiale. Elle est reconsidérée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

- *Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat*

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale.

Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couverture.

Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transactions ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

- *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

- *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la Direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

### ***Stocks***

Les stocks sont comptabilisés à leur coûts ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du CUMP. Le coût des produits finis et des travaux en cours englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale). Il ne comprend pas les coûts d'emprunt. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activités normales, déduction faite des frais de vente. Le coût des stocks comprend le transfert des pertes ou des profits, inscrits en capitaux propres, sur les couvertures de flux de trésorerie satisfaisant aux critères requis se rapportant à l'achat de matières premières.

### ***Clients et autres débiteurs***

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégrité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, le risque d'une défaillance ou d'un défaut de paiement ainsi que l'existence d'un contentieux incertain constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisé au taux d'intérêt effectif initial.

Les créances cédées sous forme d'affacturage n'ont pas été décomptabilisées. Elles figurent donc à l'actif en tant que « créances » et au passif en tant que « concours bancaires courants ».

### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les Emprunts.

### ***Emprunts***

Les emprunts sont comptabilisés à leur coût amorti.

Ils sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

### ***Impôts différés***

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé, sauf exceptions prévues par les normes.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Pour estimer cette probabilité, le Groupe a fixé la règle suivante :

- Si une filiale réalise successivement 2 années de perte, la probabilité de recouvrement sera présumée insuffisante et les IDA annulés.
- Cette présomption pourra être remise en cause si la société s'engage sur un planning précis et / ou des actions précises visant à résorber les pertes.

### ***Avantages du personnel***

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite.

Dans la majorité des pays (France, Royaume-uni, Allemagne), les régimes de retraite sont financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurances ou à d'autres fonds

administrés et correspondent à des régimes à cotisations définies. Les cotisations, versées en contrepartie des services rendus par les salariés, sont constatées en charges quand elles sont encourues.

Il existe néanmoins, aux Pays-Bas et dans l'une des filiales allemandes, des régimes de retraite à prestations définies. Le Groupe est par ailleurs soumis en France au régime des indemnités de fin de carrière.

Les engagements existants relatifs aux régimes de retraites étrangers ou aux indemnités de fin de carrière sont provisionnés en fonction de la valeur actualisée de l'obligation à la clôture, déduction faite de la valeur des actifs spécifiques de ces régimes.

La société applique le régime de corridor. En absence de variation actuarielle supérieure à 10 % depuis la transition, le corridor n'a pas eu d'impact à ce stade.

### ***Provisions***

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Dans le cas de contrats déficitaires, la provision porte sur la totalité des sommes restant dues.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout.

Il n'existe pas de provision à long terme nécessitant une actualisation, à l'exception des provisions de retraite.

### ***Reconnaissance des produits***

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent au compte de résultat pour leur montant hors taxe et nets des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intra-Groupe.

Les participations publicitaires versées à certains clients ne sont généralement pas déduites du chiffre d'affaires, dans la mesure où elles correspondent à des prestations de services bien identifiées telles que la mise à disposition de moyens ou d'emplacements.

### ***Contrats de location***

Les contrats de location, en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur, sont classés en contrats de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les autres contrats de location font l'objet des retraitements adaptés au bilan et au compte de résultat, en l'occurrence : la comptabilisation à l'actif de la juste valeur du bien et la comptabilisation au passif de la juste valeur de la dette.

#### ***Distribution de dividendes***

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dettes dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

#### ***Contrats de change à terme***

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée à l'aide des taux de change à terme à la date de clôture. Elle est comptabilisée en application des règles de la norme IAS 32/39, avec la variation de la juste valeur imputée sur le résultat.

### **4- Estimations et jugements comptables déterminants**

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

#### ***Dépréciation estimée des goodwills***

Le Groupe soumet les goodwills à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée dans la Note 3 (Principes des méthodes comptables).

Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie (entités ou activités concernées) ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité au 30 septembre 2006. Ces calculs ont nécessité de recourir à des estimations, notamment une séquence de cash-flows prévisionnels, actualisés à 6 %. Les cash-flows prévisionnels sont issus du plan stratégique que la société ne souhaite pas rendre public.

Il convient de noter que le test de dépréciation au 30 septembre 2006 n'a pas conduit Nortène à constater de dépréciation du goodwill, et ce même dans l'hypothèse où l'on a réduit de 10 % les cash-flows attendus de la filiale concernée.

Les sociétés du Groupe sont considérées comme autant d'UGT.

#### ***Recouvrabilité des impôts différés***

Le caractère recouvrable ou non des pertes reportables dégagées par certaines filiales est affaire de jugement, compte tenu notamment de la saisonnalité des activités et de l'exposition au risque climatique.

Lorsqu'une filiale est connue comme étant rentable, mais dégage des pertes au niveau d'un semestre à cause de la saisonnalité ou en fin d'année à cause de mauvaises conditions climatiques exceptionnelles, il est généralement décidé de reconnaître l'impôt différé actif résultant de ces pertes.

Si, par contre, une filiale est régulièrement déficitaire, il sera généralement décidé de provisionner ou de ne pas reconnaître l'impôt différé actif correspondant à ces pertes.

Afin de limiter la part de jugement dans l'appréciation de la recouvrabilité des pertes, le Groupe a adopté une règle spécifique exposée dans la Note 3 (Principes des méthodes comptables).

L'application de cette règle a conduit la société à décomptabiliser un montant de 365 K€ au moment de la transition et à ne pas constater d'impôt différé actif d'un montant de 624 K€ lors de l'arrêté au 30 septembre 2006.

## **5- Transition IFRS aux 30 septembre 2004 et 2005**

Dans le cadre de l'opération de fusion intervenue en avril 2006 entre Nortène SA et Nortène Jardin, Nortène a publié un document de base qui incluait, notamment, une note de transition IFRS aux 30 septembre 2004 et 2005.

Nous reprenons ci-après les éléments principaux de cette note au 30 septembre 2005.

Le Groupe a opté pour les traitements suivants :

- Regroupements d'entreprises : il n'a été procédé à aucun retraitement rétroactif des regroupements d'entreprises qui se sont déroulés avant le 1er octobre 2004.
- Différences de conversion : les différences de change résultant de la conversion des états financiers des filiales étrangères antérieurement au 1er octobre 2004 ont été reclassées en réserves.
- Avantages au personnel : les impacts liés au retraitement ont été imputés sur les capitaux propres. Le Groupe se réserve la possibilité dans le futur d'étaler les écarts actuariels via la méthode du corridor.
- Réévaluations des immobilisations corporelles ou incorporelles à leur juste valeur : il a été décidé de ne pas réévaluer les actifs corporels ou incorporels autres que les immeubles de placement.
- Paiement en actions : Les plans de stock-options en cours au 1er octobre 2004 ont été octroyés avant le 7 novembre 2002 et ne font, par conséquent, pas l'objet d'un retraitement au regard de l'IFRS 2. Ils ont été liquidés au 30 septembre 2005.

- Le Groupe NORTENE a décidé de ne pas anticiper l'application des normes IAS 32 et 39 - Instruments Financiers. Celles-ci ne seront applicables que pour les exercices ouverts à compter du 01.10.2005 sans données comparatives.
- Le Groupe n'a pas anticipé de projets en-cours discutés par l'IASB et IFRIC.

**Impacts de la transition sur les capitaux propres au 30.09.2005**

	<b>Montants</b>
<b>Capitaux propres Normes 99-02 au 30-09-2005</b>	<b>12 304</b>
Ajustement de la valeur de l'immeuble de placement	862
Annulation de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	77
Dépréciation d'actifs	-354
Provision de contrat déficitaire (solde après reprise de 160 K€)	-262
Réaffectation de l'écart d'acquisition négatif	5
Annulation activation des déficits NLTD	-546
Impôt différé - Actif sur les retraitements	158
Impôt différé - Passif sur les retraitements	-296
<b>Capitaux propres d'ouverture IFRS au 30-09-2005</b>	<b>11 948</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1 377</b>
<b>Part groupe</b>	<b>10 571</b>

**Bilan retraité IFRS au 30 septembre 2005**

En K€

	Normes françaises	Reclassements IFRS	Retraitements IFRS	Total Impact IFRS	Bilan clôture IFRS
Écarts d'acquisition nets	3	1 098	519	1 617	1 620
Immobilisations incorporelles	2 433	-1 098	0	-1 098	1 335
Immobilisations corporelles	6 540	-238	0	-238	6 302
Immeubles de placement	0	238	862	1 100	1 100
Actifs financiers non courants	190	0	0	0	190
Actifs d'impôt différé	1 604	0	-388	-388	1 216
<b>Actif non courant</b>	<b>10 770</b>	<b>0</b>	<b>993</b>	<b>993</b>	<b>11 763</b>
Stocks et en-cours	23 066	0	0	0	23 066
Clients et autres débiteurs	19 187	0	0	0	19 187
Autres créances	2 926	1 124	-796	328	3 254
Actifs d'impôt exigible	1 178	0	0	0	1 178
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 482	0	0	0	2 482
Comptes de régularisation	1 124	-1 124	0	-1 124	0
<b>Actif courant</b>	<b>49 963</b>	<b>0</b>	<b>-796</b>	<b>-796</b>	<b>49 167</b>
<b>Total Actif</b>	<b>60 733</b>	<b>0</b>	<b>197</b>	<b>197</b>	<b>60 930</b>

Normes	Reclasse	Retraitem	Total	Bilan
--------	----------	-----------	-------	-------

	françaises	ments IFRS	ents IFRS	Impact IFRS	clôture IFRS
Capital	2 681	0	0	0	2 681
Primes liées au capital	1 422	0	0	0	1 422
Réserves	6 858	-186	-256	-443	6 415
Réserves de conversion	-132	186	-1	185	53
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>10 829</b>	<b>0</b>	<b>-257</b>	<b>-257</b>	<b>10 571</b>
Réserves	1 520	-45	-98	-142	1 377
Réserves de conversion	-44	45	0	44	0
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1 475</b>	<b>0</b>	<b>-98</b>	<b>-98</b>	<b>1 377</b>
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>12 304</b>	<b>0</b>	<b>-355</b>	<b>-355</b>	<b>11 949</b>
Autres provisions - part à long terme	1 640	-252	262	10	1 650
Écarts d'acquisition passif	5	0	-5	-5	0
Dettes financières à long terme	27 533	-23 130	0	-23 130	4 403
Passifs d'impôt différé	309	0	296	296	605
<b>Passif non courant</b>	<b>29 487</b>	<b>-23 382</b>	<b>552</b>	<b>-22 830</b>	<b>6 658</b>
Dettes fournisseurs d'exploitation	18 818	0	0	0	18 818
Autres provisions - part à moins d'un an		252	0	252	252
Passifs d'impôt exigible	116	0	0	0	116
Autres dettes	7	0	0	0	7
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an		1 399	0	1 399	1 399
Passifs financiers courants		0	0	0	0
Crédits à court terme et banques		21 731	0	21 731	21 731
<b>Passif courant</b>	<b>18 941</b>	<b>23 382</b>	<b>0</b>	<b>23 382</b>	<b>42 323</b>
<b>Total Passif</b>	<b>60 733</b>	<b>0</b>	<b>197</b>	<b>197</b>	<b>60 930</b>

## Compte de résultat retraité IFRS au 30 septembre 2005

	Principes français	Ajustements IFRS	Principes IFRS
<b>Total produits</b>	<b>93 536</b>		<b>93 536</b>
Total charges d'exploitation	-90 590	522	-90 068
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 946</b>	<b>522</b>	<b>3 468</b>
Coût de l'endettement financier	-1 508		-1 508
Impôts sur les bénéfices	-596	-333	-929
<b>Résultat total</b>	<b>842</b>	<b>189</b>	<b>1 031</b>

Pour plus de détails, notamment sur la nature et la justification des retraitements du bilan d'ouverture au 01.10.2004 ou la transition au 30 septembre 2005, le lecteur se reportera au BALO - bulletin n° 108 du 08.09.2006 - qui incluait une information exhaustive.

## 6- Gestion des risques

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : des risques de marché, des risques de crédit et des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt.

## ***Risques de marché***

- *Risque de change*

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'USD et la livre sterling. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures.

Le Groupe a mis en place une politique de gestion des risques de change à travers des contrats à terme conclu en externe.

- *Risque climatique*

L'activité « Jardin » du Groupe est fortement conditionnée par les conditions climatiques. Un mauvais temps persistant au printemps ou au début de l'été pourra avoir un effet significatif sur le niveau des ventes et, par ricochet, sur celui des marges, des stocks et de la trésorerie.

Pour limiter ces risques, le Groupe a appliqué depuis plusieurs années une politique de diversification géographique (développement de l'activité « Jardin » dans toute l'Europe) ainsi qu'une diversification d'activités (développement des activités « Bois », « Bien-être » ...).

- *Risque de variation de prix*

Le Groupe négocie avec ses fournisseurs des prix d'achat « à la saison » afin de se prémunir contre des hausses de prix en cours d'année.

## ***Risque de crédit***

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit important, ses clients étant principalement des grands noms de la distribution spécialisée.

## ***Risque sur taux d'intérêt***

Hors le prêt d'acquisition de KARIBU, seule une petite partie des financements du Groupe sont à long terme.

Le Groupe conclut de temps à autre des swaps de taux d'intérêt fixe contre variable dans le but de couvrir le risque de variation de prix sur taux d'intérêt.

## **7- Informations sectorielles**

La répartition du résultat opérationnel par zone géographique est la suivante :

30.09.2006	France	Allemagne	Hollande Belgique	Royaume - Uni	Autres et éliminations	Données consolidées
------------	--------	-----------	----------------------	------------------	---------------------------	------------------------

Produits sectoriels	46 607	45 637	18 525	9 154	25	119 948
Charges sectorielles nettes	-52 117	-44 917	-17 117	-10 384	-285	-124 820
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-5 510</b>	<b>720</b>	<b>1 408</b>	<b>-1 230</b>	<b>-260</b>	<b>-4 872</b>

<b>30.09.2005</b>						
-------------------	--	--	--	--	--	--

Produits sectoriels	53 301	13 052	17 864	9 319	0	93 536
Charges sectorielles nettes	-50 643	-12 793	-16 672	-10 443	-312	-90 863
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 658</b>	<b>259</b>	<b>1 192</b>	<b>-1 124</b>	<b>-312</b>	<b>2 673</b>

La répartition du résultat opérationnel par secteur d'activité est la suivante :

<b>30.09.2006</b>	Bois	Jardin	Eau	Données consolidées
Produits sectoriels	44 214	36 415	39 319	119 948
Charges sectorielles nettes	-45 562	-41 217	-38 041	-124 820
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-1 348</b>	<b>-4 802</b>	<b>1 278</b>	<b>-4 872</b>

<b>30.09.2005</b>				
-------------------	--	--	--	--

Produits sectoriels	17 960	38 733	36 843	93 536
Charges sectorielles nettes	-17 045	-38 625	-35 193	-90 863
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>915</b>	<b>108</b>	<b>1 650</b>	<b>2 673</b>

La répartition du résultat opérationnel par zone monétaire est la suivante :

<b>30.09.2006</b>	EUR	GBP	Autres	Données consolidées
Produits sectoriels	110 769	9 154	25	119 948
Charges sectorielles nettes	-114 151	-10 384	-285	-124 820
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-3 382</b>	<b>-1 230</b>	<b>-260</b>	<b>-4 872</b>

<b>30.09.2005</b>				
-------------------	--	--	--	--

Produits sectoriels	84 217	9 319		93 536
Charges sectorielles nettes	-80 108	-10 443	-312	-90 863
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 109</b>	<b>-1 124</b>	<b>-312</b>	<b>2 673</b>

Complément des informations sectorielles:

	France	Allemagne	Hollande Belgique	Royaume-Uni	Autres et éliminations	TOTAL
<b>Total Bilan par zone géographique</b>						

Total au 30.09.2006	59 870	13 682	7 703	1 484	764	83 503
Total au 30.09.2005	46 886	2 949	6 383	3 652	1 060	60 930

#### Investissements par zone géographique \*

Total 2005-2006	441	703	1 085	375	0	2 604
Total 2004-2005	580	52	523	92	18	1 264

\* Hors variation des immobilisations financières

#### Dépréciations par zone géographique

Total 2005-2006	785	412	899	228	0	2 324
Total 2004-2005	670	53	773	737	60	2 293

## 8- Acquisition d'une filiale

Au cours du premier semestre 2005-2006, Nortène a pris le contrôle de Karibu - société de droit allemand - leader du marché du chalet en bois.

Un montant représentant 67 % du prix définitif de Karibu a été payé au vendeur, soit 9 128 K€.

Les tensions de trésorerie que Nortène a connu sur l'exercice 2005-2006 n'ont pas permis le versement du solde, soit 4 516 K€.

Un accord avec le vendeur prévoit la possibilité pour Nortène de compléter l'acquisition à 100 % d'ici au 31 décembre 2007.

(voir points 25, 29 et 32).

Les actifs nets acquis et le goodwill sont détaillés ci-dessous :

– Montant versé en numéraire	9 128
– Coûts directs liés à l'acquisition	341
Total du prix d'acquisition	9 469
Juste valeur des actifs nets acquis (1000 *67 %)	( 670)
Goodwill (Note 7)	8 799

L'existence d'un goodwill est attribuable à la rentabilité élevée de la société acquise et aux synergies importantes attendues de cette acquisition.

Il est à noter que le «purchase accounting» présenté ci-dessus est susceptible de modification en fonction de l'évolution de la participation de Nortène.

## 9- Immobilisations incorporelles

La nature des immobilisations incorporelles hors goodwill est la suivante :

Immobilisations incorporelles	Frais de recherche et développement	Brevets licences et similaires	Autres immo incorporelles	Total
<b>Immobilisations</b>				
Ouverture 01.10.2005	773	820	633	2 226
Différences de conversion	0	0	0	0
Entrée Périmètre	0	0	281	281
Augmentation	6	197	415	618
Diminution	0	0	0	0
Reclassement	107		-107	0
Restructuration fusion	-7	-203	-15	-225
Clôture 30.09.2006	879	814	1 207	2 900

### Amortissements

Ouverture 01.10.2005	-296	-516	-79	-891
Différences de conversion	0	0	0	0
Entrée Périmètre	0	0	-182	-182
Dotation	-291	-184	-268	-743
Diminution	0	0	0	0
Reclassement	0	0	0	0
Restructuration fusion	7	203	15	225
Clôture 30.09.2006	-580	-497	-514	-1 591
<b>30.09.2005- immo. incorp. nettes</b>	<b>477</b>	<b>304</b>	<b>554</b>	<b>1 335</b>
<b>30.09.2006- immo. incorp. nettes</b>	<b>299</b>	<b>317</b>	<b>693</b>	<b>1 309</b>

Le détail du Goodwill est le suivant (se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les entrées de périmètre) :

Goodwill	Net Ouverture 01.10.2005	Entrée périmètre	Sortie périmètre	Écart de change	Impairment exercice	Net Clôture 30.09.2006
Karibu	0	8 799	0	0	0	8 799
Nortène Fleurs	74	0	0	0	0	74
Nortène Pro	6	0	0	0	0	6
Ubbink BV	1 540	0	0	0	0	1 540
<b>Total</b>	<b>1 620</b>	<b>8 799</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 419</b>

Les tests de dépréciations n'ont pas relevé de pertes de valeur pour les principaux goodwill.

## 10 – Immobilisations corporelles

La nature des immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement) est la suivante :

Immobilisations corporelles	Terrains constructions	Immeuble de placement	Installations matériels	Autres immo	Total
<b>Immobilisations</b>					
Ouverture 01-10-2005	6 736	1 100	7 784	4 606	20 226
Différences de conversion	0		2	0	2
Entrée Périmètre	149		1 314	847	2 310
Augmentation	74		1 365	788	2 227
Diminution	-2		-2 270	-218	-2 490
Ajustement Juste valeur	0	2 100	0	0	2 100
Retructuration fusion	0		-524	-368	-892
<b>Clôture 30-09-2006</b>	<b>6 957</b>	<b>3 200</b>	<b>7 671</b>	<b>5 655</b>	<b>23 483</b>
<b>Amortissements</b>					
Ouverture 01-10-2005	-3 019	0	-6 038	-3 767	-12 824
Différences de conversion	0		0	0	0
Entrée Périmètre	-46		-748	-574	-1 368
Dotation	-248		-837	-493	-1 578
Diminution	2		1 740	151	1 893
Retructuration fusion			524	368	892
Clôture 30-09-2006	-3 311	0	-5 359	-4 315	-12 985
<b>30-09-2005- immo. corp. nettes</b>	<b>3 717</b>	<b>1 100</b>	<b>1 746</b>	<b>839</b>	<b>7 402</b>
<b>30-09-2006- immo. corp. nettes</b>	<b>3 646</b>	<b>3 200</b>	<b>2 312</b>	<b>1 340</b>	<b>10 498</b>

## 11 – Immobilisations financières

La nature des immobilisations financières est la suivante :

Immobilisations financières	30.09.2006	30.09.2005
Dépôts, cautionnements, prêts	215	153
Autres actifs financiers	27	37
Total	<u>242</u>	<u>190</u>

## 12 – Stocks

Le détail des stocks est le suivant :

Stocks	30.09.2006	30.09.2005
Matières premières et fournitures	2 796	49
En-cours de production	649	36
Produits finis et intermédiaires	1 255	92
Marchandises	21 625	23 237
Dépréciations	-539	-348
Total	<u>25 786</u>	<u>23 066</u>

## Principaux impacts sur la variation de stock :

	Karibu (1)	Nortène Ltd (2)	Nortène Fleurs (3)	Total Impact
Matières premières et fournitures	2 789			2 789
En-cours de production	593			593
Produits finis et intermédiaires	1 255			1 255
Marchandises	392	-1 871	-1575	-3 054
Totaux	<u>5 029</u>	<u>-1 871</u>	<u>-1 575</u>	<u>1 583</u>

(1) Impact entrée de Karibu dans le périmètre

(2) Impact cession du stock Nortène Ltd à Solus

(3) Impact nouvelle politique d'achats de Nortène Fleurs

## 13 – Clients

Le détail des comptes clients est le suivant :

Clients	30.09.2006	30.09.2005
Créances clients	26 059	19 620
Dépréciations	-777	-433
Créances clients nettes	<u>25 282</u>	<u>19 187</u>

La hausse des créances clients provient :

- de l'intégration de Karibu : au 30 septembre 2006, les en-cours clients nets de Karibu représentaient 3 996 K€
- du solde non encore encaissé au 30.09.2006 par Nortène Ltd de la cession de stock à Solus, soit 479 K€
- et de la dégradation du besoin en fonds de roulement pour le solde.

Il est à noter que les créances factorisées par le Groupe Nortène ne sont pas décomptabilisées avant leur règlement effectif par les clients.

## 14- Autres créances

Le détail des Autres créances est le suivant :

Autres créances	30.09.2006	30.09.2005
Créances sur organismes sociaux	60	536
Créances fiscales	2 100	1 178
Autres créances	2 691	1 953
Charges constatées d'avance	622	1 123
Provision sur autres créances	-354	-358
<b>Total</b>	<b>5 119</b>	<b>4 432</b>

## 15- Capitaux propres

Le tableau de mouvement des capitaux propres est le suivant :

Eléments	30 septembre 2006		30 septembre 2005	
	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Part du Groupe	Part des Minoritaires
<b>K propres consolidés à l'ouverture</b>	<b>10 571</b>	<b>1 377</b>	<b>9 521</b>	<b>1 527</b>
Dividendes par la société mère	0	0	-716	0
Dividendes par les filiales	0	0	0	-241
Variation K et souscription	632	0	240	19
Prime liée au capital	3 014	0	486	0
Réaffectation des réserves	-3 646	0	0	0
Imputation frais de fusion	-208	0	0	0
Ajustement Pension sous conso UBBINK BV	130	0		
Variation de l'écart de conversion	4	0	50	5
Var. taux d'intérêt - Réserve consolidé	967	-967	4	-4
Autres variations et reclassements	22	0	24	4
Résultat de la période	-4 764	-71	962	68
<b>K propres consolidés fin de période</b>	<b>6 722</b>	<b>339</b>	<b>10 571</b>	<b>1 377</b>

Les dividendes versés ont été les suivants :

- Pas de dividendes au cours de l'exercice 2005-2006
- 0,88 € par action en date du 30 avril 2005, soit 716 K€ au cours de l'exercice 2004-2005

## 16- Provisions

Le détail des provisions à plus et moins de un an est le suivant :

Provisions	Provision loyers	Provision garanties	Autres provisions	Provision Retraites	Total
<b>Ouverture 01.10.2005</b>	<b>402</b>	<b>36</b>	<b>49</b>	<b>1 415</b>	<b>1 902</b>

Dotation		258	58	316
Reprises utilisées	-167	-43		-210
Reprises inutilisées			-13	-13
Entrée dans le périmètre		331		331
Changement de méthode			-131	-131
Différence de conversion				0
<b>Clôture 30.09.2006</b>		<b>235</b>	<b>36</b>	<b>595</b>
			<b>1 329</b>	<b>2 195</b>
<b>Courant</b>		<b>175</b>	<b>36</b>	<b>595</b>
<b>Non courant</b>		<b>60</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			<b>1 329</b>	<b>1 389</b>

La provision pour loyers correspond aux sommes dues jusqu'à la fin du bail des locaux inutilisés de Vélizy.

Les autres provisions concernent divers litiges ou risques et charges identifiés.

Pour les provisions de retraites, se reporter à la note 24.

## 17- Dettes financières

Le détail des dettes financières courantes et non courantes est le suivant :

<b>Non courants</b>	30.09.2006	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans	30.09.2005
Emprunts bancaires	7 651	5 702	1 949	1 516
Crédits-bails	2 711	1 571	1 140	2 875
Dépôts et cautionnements	15	15	0	12
Dettes fin. à LT - part à + 1 an	10 377	7 288	3 089	4 403

<b>Courants</b>	30.09.2006	30.09.2005
Emprunts bancaires	2 360	1 090
Crédits-bails	368	309
Dettes fin. à LT - part à - 1 an	2 728	1 399
Crédits de campagne et autres facilités	23 469	21 732
Crédits à CT et banques	23 469	21 732
Total courants	26 197	23 131

Les principaux emprunts en cours ont les caractéristiques suivantes :

Principaux financements	Devises	Taux moyens	Échéances
Emprunt Karibu	Euro	Euribor 6 mois + 2 %	10/01/2013
Crédit-bail immobilier (Miramas)	Euro	Initial : Taux CODEVI // Avenants : TEC 10 + 1,20 %	01/11/2012
Emprunt moyen terme NSA	Euro	4,13 %	10/04/2007
Emprunt moyen terme Ntunisie	Euro	Euribor 3 mois + 1 %	20/01/2010
Crédit de campagne Groupe France	Euro	Euribor 1 mois + marge de 0,90 % à 1,50 %	27/03/2007
Crédits de campagne BV	Euro	Euribor 1 mois + 1 %	07/10/2008
Crédits de campagne Karibu	Euro	4,29 %	65 % constant, 35 % 30/11/2006
Crédits de campagne UK	Livre	Bank'sterling base rate + 2,5 %	01/04/2007

## 18- Impôts différés actifs et passifs

**La position nette d'impôts différés représente au 30 septembre 2006 un actif de 2 298 K€ dont la nature est détaillée ci-dessous :**

	Différences temporelles	Reports déficitaires	Totaux
ACTIF	556	2 885	<b>3 441</b>
PASSIF	1 143		<b>1 143</b>

Les reports déficitaires activés concernent :

- L'activation réalisée sur les pertes de l'exercice pour 2 313 K€
- Les déficits antérieurs activés : en Angleterre pour 146 K€ ; NortèneFleurs pour 52 K€ ; l'intégration fiscale des exercices antérieurs pour 374 K€ (Nortène fleurs : 131 K€ ; Optimis : 243 K€).

L'activation des pertes de l'exercice a été réalisée en fonction des perspectives de résultat sur les exercices suivants.

Concernant Nortène Ltd et Nortène Tunisie, aucune perte reportable antérieure ou de l'année n'est activée.

Par ailleurs, les pertes de l'exercice 2006 concernant Apollo Gardening et Ubbink UK ne sont pas non plus activées.

Au total, une perte 2006 de 1 879 K€ n'a pas été activée.

## **19- Dettes fournisseurs et autres créditeurs**

**Le détail des dettes fournisseurs et des autres créditeurs est le suivant :**

Dettes fournisseurs et autres	30.09.2006	30.09.2005
Dettes fournisseurs	15 863	10 196
Dettes sociales	1 118	1 247
Dettes fiscales	1 325	1 283
Autres dettes	17 701	6 092
<b>Total</b>	<b>36 007</b>	<b>18 818</b>

La hausse du poste fournisseurs s'explique :

- par l'intégration de Karibu, dont l'en-cours au 30 septembre 2006 était de 1.485 K€ ,
- et par les retards de règlements des fournisseurs dus aux problèmes de trésorerie qu'ont connu les filiales françaises du Groupe.

Le poste « autres dettes » comprend l'engagement net du factor pour 7.955 K€. Le financement Eurofactor a été mis en place au cours de l'exercice clos au 30.09.2006 (voir point 29).

## **20- Chiffre d'affaires**

Voir note 7 « Informations sectorielles »

La hausse de l'activité par rapport à l'exercice clos au 30.09.2005 provient pour l'essentiel de l'entrée dans le périmètre de Karibu (filiale allemande) qui a apporté un total produits de 30.938 K€ au Groupe (activité bois ; zone Euro).  
(Voir note 32).

## **21- Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel**

La dégradation de 7,5 M€ du résultat opérationnel courant du Groupe par rapport à l'exercice clos au 30.09.2005 est le reflet de la situation difficile rencontrée par la plupart des filiales.

Elle se rapporte principalement notamment à :

- Nortland, en recul de 2,7 M€, suite à des ruptures de stocks et à la hausse du prix du bois ;
- Nortène Jardinage, Ubbink France pour 3,4 M€, du fait d'une météo défavorable et de disfonctionnements de la logistique ;
- et aux nouvelles activités du Groupe pour 1,1 M€.

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » correspond à des montants qui étaient comptabilisés antérieurement en produits et charges exceptionnels.

Il s'agit au 30.09.2006, de résultats de cessions d'actifs, de litiges, risques et charges identifiés et non récurrents. Il comprend également l'ajustement de la valeur de l'immeuble de placement pour 2 100 K€.

Il faut également noter que l'ajustement de la juste valeur de l'immeuble de Lille a impacté le résultat net de 1,4 million d'euros.

## 22- Charges financières

Le détail des charges financières est donné ci-dessous :

Charges d'intérêts	30.09.2006	30.09.2005
Retraitement crédits-bails	171	165
Autres charges financières	2 030	1 289
Contrats à terme (1)	112	0
<b>Total</b>	<b>2 313</b>	<b>1 454</b>

(1) *Impact ajustement juste valeur des contrats à terme.*

La hausse des « Autres charges financières » (intérêts des emprunts et découverts) s'explique par :

- l'intégration de Karibu, pour 291 K€,
- le coût de l'emprunt finançant l'acquisition de Karibu pour 318 K€,
- et par le renchérissement du coût du crédit.

## 23- Impôts sur les bénéfices

LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE SE DÉCOMPOSE COMME SUIVIT :

IMPÔTS	30.09.2006	30.09.2005
Impôts	-868	-903
Impôts différés	1581	-26
<b>Total</b>	<b>713</b>	<b>-929</b>

La preuve d'impôts résumée est la suivante :

Résultat consolidé avant IS	-5 548
Charge théorique d'impôt	-1 849
Charge réelle d'impôt	-713
Écart à expliquer	-1 136

Explications	
Nortène Ltd - non activation	-287
Apollo Ltd- non activation	-199
Ubbink Ltd - non activation	-38
Extourne activation Ubbink Ltd	-216
Nortène Tunisie - non activation	-100
Différences permanentes	-285
Autres retraitements	-11
<b>Total</b>	<b>-1 136</b>

## 24- Personnel et avantages sociaux

### Effectifs

La répartition des effectifs évolue comme suit :

Exercice	Cadres	Non cadres	<b>Total</b>	Pers MAD
sept-06	60	357	<b>417</b>	55
sept-05	54	210	<b>264</b>	43

La hausse des effectifs est principalement due à l'intégration de Karibu.

### Avantages sociaux et provision retraites

Le détail des avantages sociaux et des provisions de retraites afférentes est le suivant :

	Transition IFRS	Correction dette actuarielle (1)	Ouverture au 01.10.2005	Costs	Autres ajust. consolidation	Final
<b>Hollande</b>						
Engagement de retraite	0	3 014	3 014	308	0	3 322
Actif financier	0	(2 368)	(2 368)	(242)	0	(2 610)
Autre (dés)engagement	0	(43)	(43)		0	(43)
Solde	0	603	603	66	0	669
<b>Allemagne</b>						
Engagement de retraite	1 152	0	1 152	(84)	(108)	960
Actif financier	(478)	0	(478)	(77)	0	(555)
Autre (dés)engagement	0	(126)	(126)	126	0	0
Solde	674	(126)	548	(35)	(108)	405
<b>France</b>						
Engagement de retraite	263	0	263	14	(22)	255
Actif financier	0	0	0	0	0	0
Autre (dés)engagement	0	0	0	0	0	0
Solde	263	0	263	14	(22)	255
<b>Groupe</b>	<b>937</b>	<b>477</b>	<b>1 414</b>	<b>45</b>	<b>(130)</b>	<b>1 329</b>

(1) Postérieurement à la publication IFRS, le Groupe a découvert qu'il existait un régime à prestation définie en Hollande; le Groupe a décidé de le provisionner en minoration des capitaux propres d'ouverture.

## 25- Actifs et passifs éventuels

### Actifs éventuels

Au 30 septembre 2006, il existait en substance trois actifs éventuels. Ces actifs n'ont pas été reconnus ou sont entièrement provisionnés :

- La créance sur garantie de passif Ubbink (442 K€ - confère la note de transition IFRS) : cette créance parfaite sur le plan juridique résulte de la décision d'un tribunal arbitral. Nortène a des difficultés pour la recouvrer. Plusieurs actions judiciaires ou pénales sont en cours dans cet objectif. La probabilité d'encaisser cette somme reste forte, mais la date du recouvrement est difficilement prévisible à ce jour.
- La créance sur cession de Nortène Technologies (354 K€ - confère la note de transition IFRS) : la situation est comparable à celle évoquée ci-dessus. Le débiteur a engagé de façon dilatoire un contentieux pour ne pas régler cette somme. Nortène a donné en justice de nombreuses preuves de l'existence de cette créance. Néanmoins, compte tenu des délais de justice, des diverses expertises en cours et des possibilités d'appel ultérieures, l'encaissement de la créance pourrait n'avoir lieu que dans plusieurs années.
- L'impôt différé actif de Nortène Ltd : la Filiale Nortène Ltd a généré au cours des trois dernières années d'importants déficits reportables. La récupération de ces déficits reste possible – voire probable - mais au terme de décisions ou d'actions qui restent potentielles et non formalisées au 30 septembre 2006. Il n'a donc pas été reconnu d'impôts différés actifs à ce titre.
- Les déficits des filiales anglaises (Apollo Gardening et Ubbink UK) concernant l'exercice 2006 n'ont pas été activés. Avec le redressement en cours de ces filiales, il peut être envisagé un actif éventuel.

### ***Passifs éventuels***

Au 30 septembre 2006, il existait en substance un passif éventuel qui n'a pas été reconnu : Le Groupe NORTENE a acquis, en décembre 2005, la société de droit allemand KARIBU (mentionnée en note 8). NORTENE a versé au vendeur un montant de 9,128 millions d'euros dans l'attente de la fixation du prix définitif qui est en partie fonction du résultat dégagé par KARIBU au 30.09.2005.

Les parties ne se sont pas entendues sur le niveau du résultat de KARIBU au 30.09.2005. En conséquence, conformément à l'acte d'acquisition, un arbitrage a été engagé. Finalement, les parties ont transigé sur le prix définitif de 13,644 millions d'euros.

Le solde du prix devait être réglé au plus tard le 15 janvier 2007, sous peine que la détention de KARIBU par NORTENE passe de 67 % (9,128 / 13,644) à 49 %, le différentiel de prix devant être remboursé à NORTENE.

Le complément de prix n'a pas été versé à ce jour, la détention de NORTENE est donc passée à 49 %. Toutefois, NORTENE garde une option jusqu'au 31/12/2007 d'acquérir 100 % de KARIBU en complétant son versement à 13,644 millions d'euros.

L'impact KARIBU (ou de sa non-intégration dans le périmètre de consolidation) sur les comptes clos au 30.09.2006 est présenté au point 32.

## **26- Parties liées**

Aucune transaction significative n'a été réalisée dans l'exercice entre les parties liées. La rémunération des Dirigeants vous est présentée dans le rapport de gestion.

## **27- Stock-options et paiements fondés en actions**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 30 mars 2006 a autorisé le Directoire à consentir des options de souscription d'actions dans une limite de 6 % du nombre d'actions composant le capital social.

Le Directoire à attribuer l'ensemble de ces options (53 628) à Monsieur Jean-Luc Heymans.

Le bénéficiaire pourra lever ses options au plus tôt 2 ans et au plus tard 5 ans à compter de la date d'attribution qui est le 13.04.2006. Les options donneraient droit à souscrire à 53 628 actions.

Conformément aux dispositions légales, le prix d'exercice de ces options est fixé à 28,79 €, soit la moyenne des cours cotés de l'action NORTENE aux vingt séances de Bourse précédant la date d'attribution des options.

## 28- Liste des filiales et détention au 30.09.2006

Toutes les filiales de Nortène S.A., dont la liste est donnée ci-dessous, ont été consolidées au 30 septembre 2006.

Entreprise	Siège	SIRET	Activité	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
NORTENE S.A.	Levallois Perret	461 500 233	Holding	Société mère	Société mère	I.G.
NORTENE Limited	Sheffield Grande-Bretagne		Négoce d'articles de jardinage	99,25 %	99,25 %	I.G.
NORTENE JARDINAGE	Levallois Perret	401 463 369	Négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	I.G.
OPTIMIS	Levallois Perret	389 382 060	Fabrication et négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	I.G.
NORTENE TUNISIE	Tunis Tunisie		Fabrication par extrusion	92,48 %	92,48 %	I.G.
NORTENE PRO	Levallois Perret	423 767 193	Professionnel Négoce	99 %	99 %	I.G.
NORTLAND	Levallois Perret	432 398 840	Négoce produits en bois	95 %	95 %	I.G.
NORTENE FLEURS	Oyonnax	432 608 672	Négoce de Fleurs	100 %	100 %	I.G.
UBBINK GARDEN	Alkmaar Hollande		Négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	I.G.
UBBINK France Détenue à 100% par UBBINK BV	Levallois Perret	434 963 880	Négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	I.G.
SCI BOIS DE LA PIE	Levallois Perret	424 383 610	Gestion d'immeuble	99 %	99 %	I.G.
UBBINK UK Détenue à 100% par UBBINK BV	Sheffield Grande-Bretagne		Négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	IG
APOLLO GARDENING	Sheffield Grande-Bretagne		Négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	IG
TRENT	Levallois Perret	478 127 541	Négoce d'articles de jardinage	50 %	50 %	IG

KARIBU	Brême		Produits en bois	67 %	67 %	IG
TOUT JARDIN DIRECT	Marseille	483 450 524	Négoce d'articles de Jardinage sur Internet	100 %	100 %	IG

NORTENE JARDIN SAS a fait l'objet d'une fusion absorption par sa société mère NORTENE SA (AGE 28.04.2006). A compter du 01.06.2006, l'exploitation de l'activité NORTENE JARDIN est réalisée, à travers un contrat de location gérance, par NORTENE JARDINAGE (nouvelle dénomination des JARDINS DE BASTIEN).

NORTENE S.A. exerce un contrôle total sur la société TRENT nonobstant sa part d'intérêts limitée à 50 %.

## 29- Engagements

### *Nantissements*

1. Les titres NORTLAND et KARIBU sont nantis au profit du pool bancaire finançant l'acquisition de KARIBU. La formalisation de cette garantie est faite concernant les titres NORTLAND, elle est en cours pour les titres KARIBU.
2. Les stocks de NORTENE JARDINAGE et NORTLAND sont nantis à hauteur de 6 millions d'€ au profit du pool bancaire France finançant le court terme du périmètre « France ».
3. Les titres de la SCI du Bois de la PIE sont nantis au profit de UCABAIL Immobilier en garantie du crédit-bail de l'entrepôt de Miramas.
4. La marque NORTENE JARDIN est nantie au profit de HSBC, Crédit Agricole, Banque Populaire du Nord, et la Société Générale en garantie d'un emprunt moyen terme dont la dernière échéance de remboursement est en avril 2007.

Il convient de se reporter également à la note 31 relatant les événements importants survenus après la clôture de l'exercice.

### *Engagements commerciaux*

Des liens privilégiés avec certains fournisseurs garantissent l'approvisionnement du Groupe.

### *Autres engagements*

1. Nortène Jardinage, Nortland, Ubbink France, Trent et Nortène Fleurs ont mis en place un financement par affacturage au cours de l'exercice. Au 30.09.2006, l'engagement de Eurofactor sur cet ensemble de sociétés était de 7 955 K€.
2. Principales limites des crédits de campagne et découverts autorisés :

Principaux crédits de campagne	Devises	En millions
Crédit de campagne Groupe France	Euro	8,67
Crédits de campagne BV	Euro	6,24
Crédits de campagne Karibu	Euro	6,50
Crédits de campagne UK	Livre	0,75

Les financements sont garantis pour partie par les créances et/ou les stocks.

### 30 – Liste des principaux baux

Les principaux baux dans lesquels le Groupe est impliqué ont tous une nature immobilière. La liste ci-dessous ne mentionne pas le contrat de Miramas qui est un crédit-bail et qui a été retraité dans les comptes consolidés.

SOCIÉTÉ	PAYS	OBJET CONTRAT	DATE DÉBUT	DATE FIN	LOYER HT ANNUEL K€	RENOUVELLEMENT
Nortène SA	France	Bureaux	14/12/2005	13/12/2007	168	Optionnel
		Bureaux *	01/02/1999	31/01/2008	176	Optionnel
Nortène Fleurs	France	Bureaux § entrepôt	01/01/2000	31/12/2008	175	Optionnel
		Entrepôt	01/07/2004	30/06/2013	62	Optionnel
		Entrepôt	01/01/2005	30/11/2006	28	Restitué 31/08/06
Nortland	France	Bureaux	01/09/2004	31/08/2013	44	Sous-location prévue
		Entrepôt	01/09/2004	31/10/2006	164	Restitué
		Bureaux § entrepôt	01/09/2006	01/08/2012	343	Bail 3-6-9 / 6 ans ferme
		Bureaux § entrepôt	01/09/2006	01/08/2012	89	Bail 3-6-9 / 6 ans ferme
TJD	France	Bureaux	01/08/2005	31/07/2014	16	Optionnel
Ubbink BV	Pays-bas	Entrepôt	05/11/1993	31/12/2008	226	Optionnel
		Bureaux	18/12/1995	31/12/2008	193	Optionnel
Ubbink GmbH	Allemagne	Bureaux	01/06/2006	31/05/2009	40	Optionnel
Ubbink Bel	Belgique	Bureaux	15/10/1999	14/10/2008	22	Optionnel
Apollo Ltd	UK	Bureaux § entrepôt	01/01/1998	31/12/2012	272	Optionnel
Nortène Ltd	UK	Bureaux	01/01/1983	31/12/2008	9	Optionnel

\* *Bureaux vides de Vélizy. Les loyers correspondants sont provisionnés jusqu'à la fin du bail.*

### 31 – Evénements importants postérieurs à la clôture

Le Groupe Nortène a fait savoir au public, par voie de presse, les difficultés de trésorerie rencontrées par les filiales du Groupe et de sa recherche de partenaires financiers aptes à lui apporter les fonds nécessaires pour assurer son développement.

Ces difficultés de trésorerie pouvant compromettre la pérennité de l'entreprise ont conduit le Groupe à se placer sous mandat ad hoc.

C'est ainsi que, par ordonnance en date du 31 octobre 2006, Nortène SA a obtenu du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre la désignation de Maître Didier Segard en qualité de Mandataire ad hoc pour l'assister dans la recherche de solutions financières.

Dans le cadre d'un accord signé le 13 décembre 2006, le Fonds D & P PME IV SA (ci-après l'« Investisseur ») a consenti au Groupe un apport en trésorerie lui permettant de financer sa campagne commerciale 2007, cet apport s'accompagnant d'une stabilisation de son endettement bancaire via, en particulier, des accords de consolidation.

Pour formaliser les divers accords entre les Parties dans le cadre d'un protocole susceptible d'être homologué, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre a transformé le 15 décembre 2006 la procédure de mandat ad hoc en procédure de conciliation et Maître Didier SEGARD a été désigné en tant que Conciliateur. Le Protocole qui formalise les solutions trouvées a été homologué par le Tribunal le 27 décembre 2006.

L'opération convenue avec l'Investisseur peut être résumée comme suit :

- Dans un premier temps, octroi par l'Investisseur d'un Prêt-Relais d'un montant de EUR 8.000.000 pouvant être porté à EUR 12.000.000 d'une durée maximale de 10 mois garanti par des sûretés réelles sur certains actifs du Groupe et certaines options d'achat, dans l'attente de l'émission d'OBSA et de l'émission d'une action de préférence dont l'émission serait réservée à l'Investisseur. Ce prêt a d'ores et déjà été mis à disposition du Groupe à concurrence de EUR 8.000.000 en décembre 2006, puis EUR 4.000.000 de janvier à février 2007.
- Dans un second temps ; (i) émission par Nortène SA au profit de l'Investisseur d'un emprunt obligataire constitué de 1.200.000 OBSA d'un montant nominal de EUR 10,00 chacune, d'une durée maximale de 5 ans, auxquelles souscrita l'Investisseur. Chaque OBSA comportera un BSA permettant de souscrire à une action nouvelle de Nortène SA. Les BSA, exerçables à tout moment pendant une durée de cinq ans, auront un prix d'exercice évoluant entre EUR 8,34 et EUR 10,00 en fonction de l'Excédent Brut d'Exploitation de la société et donneraient droit, en cas d'exercice, à environ 52 % du capital social,
- et (ii) émission par Nortène SA d'une action de préférence avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur de l'Investisseur, à laquelle celui-ci souscrita. L'action de préférence donnera le droit à l'Investisseur d'élire trois membres du Conseil de Surveillance de Nortène SA.

L'opération dans son ensemble est en outre garantie par la conclusion de cessions de blocs d'actions Nortène SA sous conditions suspensives consenties par les principaux actionnaires en faveur de l'Investisseur, garantissant par là même leur coopération dans le temps. Ces cessions de blocs, donnant le contrôle de Nortène SA à l'Investisseur, ne deviendraient effectives que dans la mesure où les OBSA n'auraient pas été émises.

L'émission des OBSA et de l'action de préférence sera proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires de Nortène SA qui sera réunie au cours du premier semestre 2007, étant précisé que les principaux actionnaires se sont engagés à voter en sa faveur.

Grâce à cette consolidation financière, le Groupe est en mesure d'assurer le développement prévu pour l'année 2007 et de confirmer ses objectifs de croissance.

Le prêt relais consenti par D & P PME IV SA est garanti jusqu'à l'émission des OBSA, par :

- le nantissement des titres UBBINK GARDEN BV
- l'hypothèque du bâtiment de Lille
- le nantissement des titres Nortène Pro
- le nantissement des titres Nortène Jardinage.

## **32 – Comptes consolidés hors KARIBU**

Il est présenté ci-après, le bilan et le compte de résultat consolidés du Groupe NORTENE hors impact de KARIBU (voir note 25).

Cette présentation est destinée uniquement à sensibiliser le lecteur à l'impact d'une éventuelle déconsolidation de KARIBU dans le futur et à assurer la comparabilité des comptes avec N-1. Pour précisions, à compter du 15 janvier 2007, la détention de KARIBU par NORTENE S.A. n'est plus que de 49 %, cette dernière gardant la possibilité de remonter à 100 % jusqu'au 31/12/2007. A ce jour, aucune décision n'a été formalisée dans un sens ou dans l'autre.

Remarques :

Les frais financiers de l'emprunt finançant l'acquisition de KARIBU ne sont pas annulés (318 K€ avant impôt). Par ailleurs, les managements fees et les royalties facturés par NORTENE S.A. sont maintenus (622 K€ avant impôt).

Par contre, les coûts liés à l'acquisition des titres KARIBU sont inscrits en résultat (341 K€).

**NORTENE S.A.**  
**COMPTES CONSOLIDES 30.09.2006**  
**DE BILAN HORS KARIBU**  
**En K€**

<b>ACTIF</b>	<b>Sept 06 Total Groupe (1)</b>	<b>Sept 06 Karibu *** (2)</b>	<b>Autres corrections (3)</b>	<b>Sept 06 Hors Karibu (1)-(2)+(3)</b>
Goodwill	10 419		-8 799	1 620
Autres immobilisations incorporelles	1 309	75		1 234
Immobilisations corporelles	7 298	1 262		6 036
Immeuble de placement	3 200	0		3 200
Autres actifs financiers	242	0		242
Impôts différés	3 550	267		3 283
Autres actifs long terme	0	0		0
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>26 018</b>	<b>1 604</b>	<b>-8 799</b>	<b>15 615</b>
Stocks et en-cours	25 786	5 029		20 757
Clients et autres débiteurs	25 282	3 996		21 286
Autres créances	5 119	420	75	4 774
Autres actifs courants	0	0		0
Disponibilités	1 407	43	653	2 017
<b>Total Actifs courants</b>	<b>57 594</b>	<b>9 488</b>	<b>728</b>	<b>48 834</b>
Total Actifs non courants destinés à être cédés	0	0		
<b>Total Actif</b>	<b>83 612</b>	<b>11 092</b>	<b>-8 071</b>	<b>64 449</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Sept 06 Total Groupe (1)</b>	<b>Sept 06 Karibu *** (2)</b>	<b>Autres corrections (3)</b>	<b>Sept 06 Hors Karibu (1)-(2)+(3)</b>
Capital	3 314			3 314
Primes liées au capital	4 436			4 436
Autres réserves	3 679	670	670	3 679
Réserve de conversion	57			57
Résultats accumulés	-4 764	56	-266	-5 086
<b>Total Capitaux propres, part du Groupe</b>	<b>6 722</b>	<b>726</b>	<b>404</b>	<b>6 400</b>
Réserves	410	330		80
Réserves de conversion				0
Résultat hors Groupe	-71	26		-97
<b>Total Intérêts minoritaires</b>	<b>339</b>	<b>356</b>	<b>0</b>	<b>-17</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 061</b>	<b>1 082</b>	<b>404</b>	<b>6 383</b>
Provisions	1 389			1 389
Emprunts et dettes financières	10 362		-7 170	3 192
Impôts différés	1 252			1 252

Autres passifs long terme	0			0
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>13 003</b>	<b>0</b>	<b>-7 170</b>	<b>5 833</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	36 007	2 463		33 544
Provisions	806	515		291
Passif d'impôts exigibles	523			523
Autres dettes	0			0
Dettes financières à long terme - Part à - 1 an	2 728		-1 305	1 423
Crédits à court terme et banques	23 484	7 032		16 452
<b>Total Passifs courants</b>	<b>63 548</b>	<b>10 010</b>	<b>-1 305</b>	<b>52 233</b>
Total Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	0	0	0	0
<b>Total des passifs</b>	<b>76 551</b>	<b>10 010</b>	<b>-8 475</b>	<b>58 066</b>
<b>Total Passif</b>	<b>83 612</b>	<b>11 092</b>	<b>-8 071</b>	<b>64 449</b>

\*\*\* Incidence KARIBU sur la consolidation 09-2006, les comptes sociaux étant retraités des Managements fees et des royalties de Nortène SA (charges supplémentaires comptabilisées en consolidation pour 622 K€ moins l'impôt correspondant)

**NORTENE S.A.**  
**COMPTES CONSOLIDÉS 30.09.2006**  
**COMPTE DE RÉSULTAT HORS KARIBU**  
**En K€**

<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>Sept 06 Total Groupe (1)</b>	<b>Sept 06 Karibu *** (2)</b>	<b>Correction Coût Titres (3)</b>	<b>Sept 06 Hors Karibu (1)-(2)+(3)</b>
Chiffre d'affaires	119 651	30 692		88 959
Autres produits de l'activité	297	246		51
<b>Total produits</b>	<b>119 948</b>	<b>30 938</b>	<b>0</b>	<b>89 010</b>
Achats consommés	-68 997	-17 719		-51 278
Charges externes	-35 492	-8 333		-27 159
Charges de personnel	-17 582	-4 127		-13 455
Impôts et taxes	-667	-22		-645
Dotation aux amortissements	-2 324	-359		-1 965
Dotation aux provisions	-798	-286		-512
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	765	836		-71
Autres produits et charges d'exploitation	275	-463		738
<b>Total charges</b>	<b>-124 820</b>	<b>-30 473</b>	<b>0</b>	<b>-94 347</b>
				0
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-4 872</b>	<b>465</b>	<b>0</b>	<b>-5 337</b>
Résultat sur cession de participations consolidées	0	0		0
Autres produits et charges opérationnels	937	-20	-341	616
				0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3 935</b>	<b>445</b>	<b>-341</b>	<b>-4 721</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0		0
Coût de l'endettement financier brut	-2 313	-293		-2 020

Coût de l'endettement financier net	-2 313	-293	0	-2 020
Autres produits et charges financiers	0	0		0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-6 248</b>	<b>152</b>	<b>-341</b>	<b>-6 741</b>
Impôts sur les bénéfices	1 413	-70	75	1 558
<b>Résultat après impôt</b>	<b>-4 835</b>	<b>82</b>	<b>-266</b>	<b>-5 183</b>
Résultat des ME	0	0		0
<b>Résultat net total</b>	<b>-4 835</b>	<b>82</b>	<b>-266</b>	<b>-5 183</b>
Part du Groupe	-4 764	56	-266	-5 086
Part des minoritaires	-71	26	0	-97

\*\*\* Incidence KARIBU sur la consolidation 09-2006, les comptes sociaux étant retraités des Managements fees et des royalties de Nortène SA (charges supplémentaires comptabilisées en consolidation pour 622 K€ moins l'impôt correspondant)

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 30 septembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Nortène S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice clos le 30 septembre 2005 retraitées selon les mêmes règles.

### Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 31 de l'annexe, relative aux événements post-clôture, traite des difficultés de trésorerie rencontrées par Nortène en fin d'année 2006 ainsi que des modalités du refinancement qui a été mis en place. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous estimons que cette note donne une information appropriée.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et appliquées par le Groupe et des informations fournies dans les notes aux états financiers, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des immeubles de placement et la justification de la valeur des autres immobilisations incorporelles. Nous nous sommes par ailleurs assurés de la correcte application de ces principes comptables au cours de l'exercice.

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 3 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 5 mars 2007  
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
Didier de Ménerville  
Associé

Bernard Lelarge  
Associé

## NORTENE S.A.

États financiers annuels sociaux  
Arrêtés au 30 septembre 2006

**NORTENE SA - COMPTES  
SOCIAUX  
BILAN AU 30 SEPTEMBRE  
2006  
En K€**

ACTIF	30/09/2006			30/09/2005
	Brut	Amort	Net	Net
Immobilisations incorporelles	841	-339	502	12
Immobilisations corporelles	2 450	-1 995	455	248
Immobilisations financières	18 184	-282	17 902	1 215
<b>Actif immobilisé</b>	<b>21 475</b>	<b>-2 616</b>	<b>18 859</b>	<b>1 475</b>
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Clients et autres créances	19 959	0	19 959	5 452
Valeurs mobilières de placement	15	0	15	15
Disponibilités	10	0	10	6
<b>Actif Circulant</b>	<b>19 984</b>	<b>0</b>	<b>19 984</b>	<b>5 473</b>
Comptes de régularisation - actif	23		23	53
<b>Total Actif</b>	<b>41 482</b>	<b>-2 616</b>	<b>38 866</b>	<b>7 001</b>

PASSIF	30/09/2006	30/09/2005
Capital	3 314	2 681
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 437	1 422
Réserve légale	212	162
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	1 049	1 138
Report à nouveau	967	0
Résultat de l'exercice	76	1 018
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 055</b>	<b>6 421</b>
Provisions pour risques et charges	140	140
Dettes financières	20 889	86

Fournisseurs et autres dettes	7 782	354
<b>Dettes</b>	<b>28 811</b>	<b>580</b>
<b>Total Passif</b>	<b>38 866</b>	<b>7 001</b>

**NORTENE SA - COMPTES  
SOCIAUX  
COMPTE DE RESULTAT AU 30  
SEPTEMBRE 2006  
En K€**

<b>Compte de Résultat</b>	<b>30/09/2006</b>	<b>30/09/2005</b>
Chiffre d'affaires	16 755	1 079
Autres produits d'exploitation	33	15
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>16 788</b>	<b>1 094</b>
Achats et variation de stocks	-6 561	0
Services extérieurs	-6 719	-731
Impôts et taxes	-213	-59
Charges de personnel	-3 651	-362
Dotations et Reprises d'exploitation	-239	-29
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-17 383</b>	<b>-1 181</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-595</b>	<b>-87</b>
Produits financiers	1 030	1 184
Charges financières	-886	-40
Dotations et Reprises financières	0	0
<b>Résultat financier</b>	<b>144</b>	<b>1 144</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-451</b>	<b>1 057</b>
Produits exceptionnels	947	1
Charges exceptionnelles	-420	-6
Dotations et Reprises exceptionnelles	0	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>527</b>	<b>-5</b>
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéficiaires	0	-34
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>76</b>	<b>1 018</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition des comptes arrêtés au 30 septembre 2006, dont le total est de 38 866 K€, et au compte de résultat présenté sous forme de liste et dégagant un bénéfice de 76 K€.

Les comptes présentés ci-après ont une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 30 septembre 2006.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. NORTENE SA a fusionné avec sa filiale NORTENE JARDIN (AGE 28-04-2006). La fusion est rétroactive au 1<sup>er</sup> octobre 2005.
2. L'exploitation de la marque NORTENE est confiée à NORTENE JARDINAGE à compter du 01-06-2006 (contrat de location gérance).

### II- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux dispositions de la refonte du Plan Comptable Général adopté par le Comité de la Réglementation Comptable le 29 avril 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### III- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

#### NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN :

##### • **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une durée de :

- 1 à 3 ans pour les brevets, logiciels,
- 3 ans pour les frais de constitution,
- 3 à 5 ans pour les frais de recherche et de développement.

##### • **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. L'amortissement a, pour l'essentiel, été déterminé selon le mode linéaire. Les durées les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Agencements et installations ..... 8 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels..... 6 à 10 ans
- Mobilier et matériel de bureau ..... 4 à 10 ans

- **Immobilisations financières**

Les titres de participations sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'utilité retenue est fondée sur deux critères combinés : la part de marché et l'estimation des profits futurs de la société en question.

Les titres NORTENE TUNISIE sont provisionnés à 100 %, soit 282 K€.

NORTENE S.A. est la société consolidante du Groupe.

- **Etat des immobilisations**

	30/09/2005	Augment.	Dimin.	30/09/2006
<b>Immobilisations au 30-09-2006</b>	5			6
F.Etabl- Recherche& Dévelop		12		12
Autres immo. Incorp.	213	616		829
<b>Total Immo. Incorp.</b>	<b>213</b>	<b>628</b>	<b>0</b>	<b>841</b>
Terrain	129			129
Construction sur sol propre	1 303			1 303
Agencements de constructions	680			680
Inst.techn, matériel § outill. Indust		147		147
Autres agencements	29	72		101
Matériel de bureau et informatique	1	85		86
Emballages récupérables et divers		4		4
<b>Total immo. corporelles</b>	<b>2 142</b>	<b>308</b>	<b>0</b>	<b>2 450</b>
Titres de participation	1 420	16 642		18 062
Prêt& autres immo. financières	77	45		122
<b>Total immo. financières</b>	<b>1 497</b>	<b>16 687</b>	<b>0</b>	<b>18 184</b>
<b>Total général</b>	<b>3 852</b>	<b>17 623</b>	<b>0</b>	<b>21 475</b>

- **Etat des amortissements**

	30/09/2005	Augment.	Dimin.	30/09/2006
<b>Amortissements au 30-09-2006</b>	5			6
<b>At -Autres immo. incorporelles</b>	<b>201</b>	<b>138</b>		<b>339</b>
Construction sur sol propre	1 194	26		1 220
Mat. Outillage	0	34		34
Agencements de constructions	679	2		681
Autres agencements	19	2		21
M.de Bureau § Inform, mobilier	1	38		39
<b>At -Immo. corporelles</b>	<b>1 893</b>	<b>102</b>	<b>0</b>	<b>1 995</b>
<b>Total général</b>	<b>2 094</b>	<b>240</b>	<b>0</b>	<b>2 334</b>

- Etat des provisions

en K euros

Nature des provisions	30/09/200	Augment.	Dimin.	30/09/200
	5			6
Autres provisions pour risques	140			140
Provisions sur immob. Financières	282			282
Provisions sur comptes clients	15		15	0
<b>Total général</b>	<b>437</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>422</b>

- Filiales et participations** (en K euros ou en K devises locales)

Les titres de participations sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

FILIALES	Capital	Capitaux	Quote-part	Valeur	Valeur	Chiffre	Résultat	Montant	Montant	Montant
	Social	propres	du capital	comptable	comptable	d'affaires	du	des prêts	des	des
		(autres que le capital)	détenu	brute des titres détenus	nette des titres détenus	H.T.	exercice	et avances accordés	cautions et avals donnés	dividendes encaissés
	(en K devises)	(en K devises)	(en %)	(en K Euros)	(en K Euros)	(en K devises)	(en K devises)	(en K Euros)	(en K Euros)	(en K Euros)
UBBINK BV	227	4 127	100,00%	2 973	2 973	38 774	968	-1 213		500
KARIBU	260	1 178	67,00%	9 353	9 353	30 691	438	0		
NORTENE JARDINAGE	40	-1 723	100,00%	70	70	10 383	-2 002	5 809		200
APOLLO Ltd (£)	1 400	-562	100,00%	2 083	2 083	3 584	-410	202		
NORTLAND	75	-983	95,00%	75	75	13 706	-2 284	2 134		
OPTIMIS	107	-806	100,00%	0	0	121	-126	1 201		
NORTENE FLEURS	750	-718	100,00%	1 630	1 630	4 287	-492	1 723		
NORTENE LTD (£)	1 000	-1 967	99,25%	1 467	1 467	1 292	-590	1 561		
TRENT	37	-324	50,00%	19	19	949	-304	463		
TOUT JARDIN DIRECT	37	-886	100,00%	37	37	832	-886	1 588		
NORTENE TUNISIE (en dinars)	400	-822	92,48%	282	282	80	-486	553	1 085	
NORTENE PRO	75	54	99,00%	73	73	2 140	13	643		
SCI BOIS DE LA PIE	152	-271	100,00%	0	0	460	-125	343		

Taux de clôture : TND: 1.681925

Taux moyen : TND 1.647504

Taux de clôture : £ 0,6777

Taux moyen : £ 0.683485

- Informations sur les créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Au 30 septembre 2006, les échéances des créances étaient les suivantes :

en K euros

<b>Ech.créances au 30-09-2006</b>	<b>Total</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Clients et comptes rattachés *	2 630	2 630	
Créances sur personnel	4	4	
Créances sur l'Etat	704	704	
Groupe et associés **	16 220	16 220	
Créances diverses	401	401	
<b>Total</b>	<b>19 959</b>	<b>19 959</b>	<b>0</b>

\* Les créances clients inclus des produits à facturer (inter-Groupe) pour 1 449 K€. Des avoirs à établir (inter-Groupe) figurent au passif pour 537 K€. Le solde à facturer se décompose comme suit :

<b>Détail des produits à facturer</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
Management Fees	555	158	713
Location gérance Njardinage	121	24	145
Autres refacturations	53	1	54
<b>Totaux</b>	<b>729</b>	<b>183</b>	<b>912</b>

\*\* Les créances «Groupe et associés» sont constituées principalement des avances de trésorerie consenties aux sociétés du Groupe.

- **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont composées d'un portefeuille d'actions et d'obligations pour 15 K€.

La valeur du portefeuille est de 17 K€ au 30.09.2006.

### **NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN :**

- **Capital social**

Le capital est de 3 313 932 euros, divisé en 1 104 644 actions de 3 euros de valeur nominale chacune. Le capital social est entièrement libéré.

<b>Eléments</b>	<b>Nombre d'actions</b>
Au 01/10/2005	893 800
Distribution gratuite d'actions - incorp. réserves	29 794
Nouvelles actions - Fusion NJ-NSA	181 050
Au 30/09/2006	<u>1 104 644</u>

- **Informations sur les dettes**

La répartition des dettes selon leur échéance était, au 30 septembre 2006, la suivante :

<b>DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et moins de cinq ans</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Emp. auprès des établ. de crédit	19 283	12 113	5 221	1 949
Groupe et associés	1 606	1 606		
<b>Total 1</b>	<b>20 889</b>	<b>13 719</b>	<b>5 221</b>	<b>1 949</b>
Dettes fourn. § comptes rattachés	556	556		
Personnel et comptes rattachés	60	60		
Etat et autres collectivités publiques	429	429		
Autres dettes	6 737	6 737		
<b>Total 2</b>	<b>7 782</b>	<b>7 782</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total dettes</b>	<b>28 671</b>	<b>21 501</b>	<b>5 221</b>	<b>1 949</b>

- **Fournisseurs – Factures à recevoir**

<b>F.A.R au 30-09-2006</b>	<b>TTC</b>
Prestations Commissaires aux Comptes	36
Refact.prestation NJardinage	305
Factures à recevoir Divers	29
<b>Total des provisions</b>	<b><u>370</u></b>

- **Produit constaté d'avance**

NEANT.

- **Situation fiscale latente**

<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>		
<b>Charges temporairement non déductibles</b>	<b>Base</b>	<b>Impôt</b>
Contribution sociale de solidarité	2	1
Provision loyer Vélizy	140	47
	<u>142</u>	<u>48</u>
<b>Total impôt latent actif</b>		<b><u>48</u></b>

<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>		
<b>Eléments de taxation éventuelle</b>	<b>Base</b>	<b>Impôt</b>
Néant	0	0
<b>Total impôt latent passif</b>		<b><u>0</u></b>

### **NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :**

- **Produits d'Exploitation**

Les produits d'exploitation correspondent aux facturations de loyers ou de sous-locations des immeubles ainsi que des frais de fonctionnement aux filiales occupant ces immeubles et aux facturations de prestations de holding et d'animation du Groupe.

Par exception cette année, suite à la fusion entre NORTENE SA et sa filiale NORTENE JARDIN, les produits d'exploitation comprennent aussi du chiffre d'affaires de NORTENE JARDIN (période du 01-10-2005 au 31-05-2006) dont la ventilation est la suivante :

- France : 11 459 K€
- Export : 327 K€

- **Résultat financier**

Les produits financiers concernant les entreprises liées s'élèvent à 1 030 K€ (dont dividendes : 800 K€).

Les charges financières concernant les entreprises liées s'élèvent à 150 K€.

Les produits et charges financières sont générés par les refacturations aux/des filiales d'intérêts sur avances de trésorerie.

Le résultat financier s'analyse comme suit :

Intérêts	Charges	Produits	Résultat
Groupe	150	230	80
Groupe ( dividendes)		800	800
Hors Groupe	736	0	-736
<b>Total</b>	<b>886</b>	<b>1 030</b>	<b>144</b>

- **Rémunérations allouées aux membres des organes de Direction et de Contrôle**

La rémunération des dirigeants sur l'année 2005-2006 est d'un montant de 653 K€. Celle des organes de contrôle est de 27 K€.

- **Ventilation par catégorie de l'effectif moyen**

EFFECTIF MOYEN	PERSONNEL SALARIE
<b>Cadres</b>	2

- **Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Ventilation	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	-451	0	-451
Résultat exceptionnel	527	0	527
Résultat comptable	76	0	76

Le résultat courant comprend 800 K€ de dividendes soumis au régime fiscal de Groupe. Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice clos au 30-09-2006.

Une convention d'intégration fiscale existe entre NORTENE SA et NORTENE PRO depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002. De même, une convention d'intégration fiscale, dont les modalités sont identiques à celle de NORTENE SA, existait entre NORTENE JARDIN et ses filiales françaises.

Suite à la fusion de NORTENE SA avec NORTENE JARDIN, NORTENE SA a opté pour la poursuite du périmètre fiscal de NORTENE JARDIN avec les filiales de cette dernière. Cette option a été validée par l'ensemble des filiales concernées.

UBBINK France, dont la détention à 100 % se fait à travers UBBINK BV (société de droit hollandais, hors du périmètre fiscal) à compter de 2006, est sortie du périmètre fiscal (UBBINK France était antérieurement détenu par NORTENE JARDIN).

Sociétés intégrées fiscalement	% de détention	Résultat Fiscal de l'exercice	Déficits imputés sur la base d'impôt K€	Economies de trésorerie futures K€
NORTENE SA	M	Déficit	-806	-269
NORTENE JARDINAGE	F 100,00%	Déficit	-1 975	-658
NORTLAND	F 95,00%	Déficit	-2 288	-763
NORTENE FLEURS	F 100,00%	Déficit	-491	-164
NORTENE PRO	F 100,00%	Bénéfice	19	6
OPTIMIS	F 100,00%	Déficit	-126	-42
			<b>-5 667</b>	<b>-1 889</b>

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

En K€	Charges	Produits
Accords transactionnels	26	
Litiges commerciaux	176	
Amende fiscale	10	
VNC des immobilisations corporelles	1	
VNC des titres UBBINK France	46	
VNC des titres UBBINK UK	161	
Cession titre Ubbink France à Ubbink BV		800
Cession titre Ubbink UK à Ubbink BV		147
Totaux	<b>420</b>	<b>947</b>

#### IV- AUTRES INFORMATIONS :

- **Montants concernant les entreprises liées**

Détail des interco-bilan (K€)	Créances	CC actifs	Dettes	CC passifs
APOLLO GARDENING	61	202	0	
NORTENE JARDINAGE	548	5 809	305	
KARIBU	622	0	0	
NORTENE FLEURS	42	1 723	0	
NORTENE FLEURS -Cpte Int. Fiscale	0	0	0	136
NORTENE LTD		1 561	0	
NORTLAND	396	2 134	0	
NORTENE PRO	56	643	0	
NORTENE TUNISIE	0	553	0	
OPTIMIS	1	1 201	0	
OPTIMIS - Cpte Int. Fiscale	0	0	0	257
SCI BOIS DE LA PIE	7	343	0	
TRENT	0	463	0	

T.J.D	22	1 588	0	
UBBINK France	74	0	0	
UBBINK BV	0	0	0	1 213
<b>Totaux</b>	<b>1 829</b>	<b>16 220</b>	<b>305</b>	<b>1 606</b>

<b>Libellés</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Ventes de marchandises interco		757
Prestations de services interco		4 548
Produits financiers interco		1 030
Achats interco	950	
Services externes interco	648	
Charges financière interco	150	
<b>Totaux</b>	<b>1 748</b>	<b>6 335</b>

- **Engagements en matière de retraite**

Les salariés bénéficient, à l'occasion de leur départ à la retraite, d'une allocation proportionnelle à leur ancienneté. Cette allocation est calculée en fonction des dispositions de la convention collective (Matières Plastiques et Voyageurs Représentants Placiers), en tenant compte de l'espérance de vie des salariés, de l'ancienneté et de la pyramide des âges.

Le montant de l'engagement de retraite au 30 septembre 2006 est de 51 K€.

- **Engagements donnés**

- 1- Les titres NORTLAND et KARIBU sont nantis au profit du pool bancaire finançant l'acquisition de KARIBU. La formalisation de cette garantie est faite concernant les titres NORTLAND, elle est en cours pour les titres KARIBU.
- 2- Les stocks de NORTENE JARDINAGE et NORTLAND sont nantis à hauteur de 6 millions d'euros au profit du pool bancaire France finançant le court terme du périmètre « France ». Les financements « France » sont réalisés au niveau de NORTENE SA qui se charge de l'allocation des fonds aux différentes filiales.
- 3- Les titres de la SCI du Bois de la PIE sont nantis au profit de UCABAIL Immobilier en garantie du crédit-bail de l'entrepôt de Miramas.
- 4- La marque NORTENE JARDIN est nantie au profit de HSBC, Crédit-Agricole, Banque Populaire du Nord, et la Société Générale en garantie d'un emprunt moyen terme dont la dernière échéance de remboursement est en avril 2007.
- 5- Il convient de se reporter également à la note 31 relatant les événements importants survenus après la clôture de l'exercice (en page 36).
- 6- Caution au profit de la BNP pour le compte de NORTENE TUNISIE à hauteur de 646 Keuros.
- 7- NORTENE SA est engagée sur un bail commercial à Vélizy Villacoublay expirant le 31 janvier 2008. Le loyer annuel hors charges est de 165 K€. Suite au déménagement à Levallois, ces locaux sont actuellement vides. Au 30 septembre 2006, une provision de 140 K€ figure au bilan.

Voir également les événements postérieurs à la clôture page 35.

- **Autres informations**

- 1- Une créance sur cession des titres Nortène Technologies à Plymouth figure à l'actif pour un montant de 354 K€. Des actions judiciaires engagées par chacune des sociétés opposent Nortène SA à Plymouth. Les résultats de l'expertise judiciaire réalisée sur ce dossier confortent la position de NORTENE. La créance de NORTENE SA étant fondée et la société débitrice solvable, aucune provision n'a été constatée.
- 2- Au 30 septembre 2006, il existait en substance un passif éventuel qui n'a pas été reconnu : Le Groupe NORTENE a acquis en 2005 la société de droit allemand KARIBU. NORTENE a versé au vendeur un montant de 9,128 millions d'euros dans l'attente de la fixation du prix définitif qui est en partie fonction du résultat dégagé par KARIBU au 30.09.2005. Les parties ne se sont pas entendues sur le niveau du résultat de KARIBU au 30.09.2005. En conséquence, conformément à l'acte d'acquisition, un arbitrage a été engagé. Finalement, les parties ont transigé sur le prix définitif de 13,644 millions d'euros. Le solde du prix devait être réglé au plus tard le 15 janvier 2007, sous peine que la détention de KARIBU par NORTENE passe de 67 % (9,128 / 13,644) à 49 %, le différentiel de prix devant être remboursé à NORTENE. Le complément de prix n'a pas été versé à ce jour. La détention de NORTENE est donc passée à 49 %. Toutefois, NORTENE garde une option jusqu'au 31.12.2007 d'acquérir 100 % de KARIBU en complétant son versement à 13,644 millions d'euros.

## V - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe Nortène a fait savoir au public, par voie de presse, les difficultés de trésorerie rencontrées par les filiales du Groupe et de sa recherche de partenaires financiers aptes à lui apporter les fonds nécessaires pour assurer son développement.

Ces difficultés de trésorerie pouvant compromettre la pérennité de l'entreprise ont conduit le Groupe à se placer sous mandat ad hoc.

C'est ainsi que, par ordonnance en date du 31 octobre 2006, Nortène SA a obtenu du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre la désignation de Maître Didier Segard en qualité de Mandataire ad hoc pour l'assister dans la recherche de solutions financières.

Dans le cadre d'un accord signé le 13 décembre 2006, le Fonds D & P PME IV SA (ci-après l'« Investisseur ») a consenti au Groupe un apport en trésorerie lui permettant de financer sa campagne commerciale 2007, cet apport s'accompagnant d'une stabilisation de son endettement bancaire via, en particulier, des accords de consolidation.

Pour formaliser les divers accords entre les Parties dans le cadre d'un protocole susceptible d'être homologué, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre a transformé le 15 décembre 2006 la procédure de mandat ad hoc en procédure de conciliation et Maître Didier SEGARD a été désigné en tant que Conciliateur. Le Protocole qui formalise les solutions trouvées a été homologué par le Tribunal le 27 décembre 2006.

L'opération convenue avec l'Investisseur peut être résumée comme suit :

- Dans un premier temps, octroi par l'Investisseur d'un Prêt-Relais d'un montant de EUR 8.000.000 pouvant être porté à EUR 12.000.000 d'une durée maximale de 10 mois garanti par des sûretés réelles sur certains actifs du Groupe et certaines options d'achat, dans l'attente de l'émission d'OBSA et de l'émission d'une action de préférence dont l'émission serait réservée à l'Investisseur. Ce prêt a d'ores et déjà été mis à disposition du Groupe à concurrence de EUR 8.000.000 en décembre 2006, puis EUR 4.000.000 de janvier à février 2007.
- Dans un second temps ; (i) émission par Nortène SA au profit de l'Investisseur d'un emprunt obligataire constitué de 1.200.000 OBSA d'un montant nominal de EUR 10,00 chacune, d'une durée maximale de 5 ans, auxquelles souscritra l'Investisseur. Chaque OBSA comportera un BSA permettant de souscrire à une action nouvelle de Nortène SA. Les BSA, exerçables à tout moment

pendant une durée de cinq ans, auront un prix d'exercice évoluant entre EUR 8,34 et EUR 10,00 en fonction de l'Excédent Brut d'Exploitation de la société et donneraient droit, en cas d'exercice, à environ 52 % du capital social,

- et (ii) émission par Nortène SA d'une action de préférence avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur de l'Investisseur, à laquelle celui-ci souscrira. L'action de préférence donnera le droit à l'Investisseur d'élire trois membres du Conseil de Surveillance de Nortène SA.

L'opération dans son ensemble est en outre garantie par la conclusion de cessions de blocs d'actions Nortène SA sous conditions suspensives consenties par les principaux actionnaires en faveur de l'Investisseur, garantissant par là même leur coopération dans le temps. Ces cessions de blocs, donnant le contrôle de Nortène SA à l'Investisseur, ne deviendraient effectives que dans la mesure où les OBSA n'auraient pas été émises.

L'émission des OBSA et de l'action de préférence sera proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires de Nortène SA qui sera réunie au cours du premier semestre 2007, étant précisé que les principaux actionnaires se sont engagés à voter en sa faveur.

Grâce à cette consolidation financière, le Groupe est en mesure d'assurer le développement prévu pour l'année 2007 et de confirmer ses objectifs de croissance.

Le prêt relais consenti par D & P PME IV SA est garanti jusqu'à l'émission des OBSA, par :

- le nantissement des titres UBBINK GARDEN BV
- l'hypothèque du bâtiment de Lille
- le nantissement des titres Nortène Pro
- le nantissement des titres Nortène Jardinage.

## Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 30 septembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Nortène S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note 1 de l'annexe précise que Nortène SA a fusionné avec sa filiale Nortène Jardin le 28 avril 2006 et qu'elle a, par la suite, confié l'exploitation de la marque Nortène à sa filiale Nortène Jardinage. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés, en tant que besoin, de la correcte transcription comptable de ces opérations.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 5 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
Didier de Ménonville  
Associé

Bernard Lelarge  
Associé

